

BARJAC

REVUE MUNICIPALE 1998

Consultation sur place

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007096 0029

Beau comme Barjac !



D'HUMOUR... D'HUMEUR... D'AMOUR ?

Ce que je trouve de plus difficile ? Mes rédactions de Maire ! Je ne sais jamais par quoi il ne faut pas commencer. La fameuse langue de bois des élus !

Le plus simple, donc, est de continuer à être imprudent, c'est à dire, pour un élu, risquer de ne plus l'être !

Tenez, les élections cantonales : à part celle qui sentait la haine, il n'y avait que des candidats "majorité départementale" donc de gauche. Pour me distinguer, je ne pouvais tout de même pas me faire passer pour un extrémiste du centre droit ! Comme je me connais hélas trop bien, et que je suis parfaitement convaincu de ne pas être le meilleur, je pense que vous n'avez pas forcément fait le mauvais choix. A 32 voix près une autre "majorité cantonale" estime que c'est l'inverse. Merci, mais "vox populo, vox déi" !

15 ans de mandat, surtout 10 ans de Maire, c'est du temps long pour rendre service, fâcher, se tromper, s'user, créer, développer... rester sans voix lors de certaines attaques.

Plus de travail encore, et j'aurai mon buste, un jour, peut-être "A Edouard Chaulet, ses compatriotes indifférents" !

En attendant, voici par le menu, le travail de notre équipe d'élus et de fonctionnaires territoriaux et quelques images du miroir promené sur notre village et sa vie associative, sur une année. Ce n'est pas parce que nous avons fait du mieux, qu'il ne faut pas critiquer. Contrarier, quand ce n'est pas méchant, fait avancer les choses. Même moi, je peux nous en reprocher, des choses !

- Cette revue, d'abord, il en faudrait trois par an. L'information est un droit du citoyen. Les quotidiens, dans lesquels paraissent des articles, ne sont hélas pas lus par tout le monde.
- La surtaxe électrique ? Nous pouvions la baisser avant...
- Les emplois précaires en Mairie, nous devrions les consolider lorsque la qualification et le mérite vont dans le sens du bien public.
- Etc...etc...

Passons, je ne vais tout de même pas faire la besogne de certains !

A force de regarder à la loupe mon village, je risque de devenir myope et de ne plus bien voir le monde, ce monde où les malheureux sont l'accablante majorité, une "majorité mondiale" qu'il faut renverser pour qu'il y ait plus d'heureux !

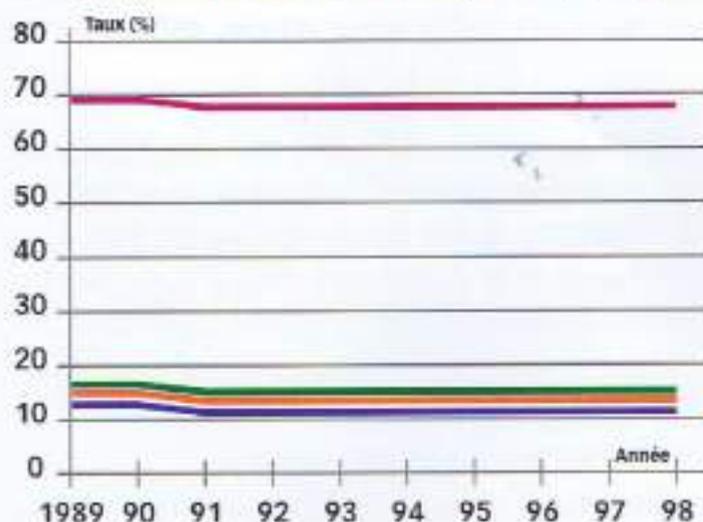
Remarquez-le, je sais toujours par quoi je veux finir ma rédaction, je passe de ma petite patrie au monde ! Barjacois à l'esprit nomade, va !

Amicalement, votre dévoué.

Edouard CHAULET
Maire de Barjac

LES FINANCES

LE TAUX DES 4 TAXES



Le Conseil Municipal a le pouvoir de lever l'impôt.

Dans ce cadre, les bases d'imposition nettes de chaque Commune sont notifiées au Maire par les Services Fiscaux en début d'année.

Dès lors que le Conseil dispose de ces données, il peut VOTER le taux de chacune pour déterminer le produit fiscal attendu.

Ces taux n'ont pas varié en 8 ans !

Taxe d'habitation 12,9% Foncier non bâti 12,54%
Foncier bâti 16,11% Taxe professionnelle 12,9%

TABLEAU COMPARATIF - PRODUITS FISCAUX 1989 ET 1998

Le produit des impôts 1989 représentait une somme de **1.990.526 F** répartis comme suit :

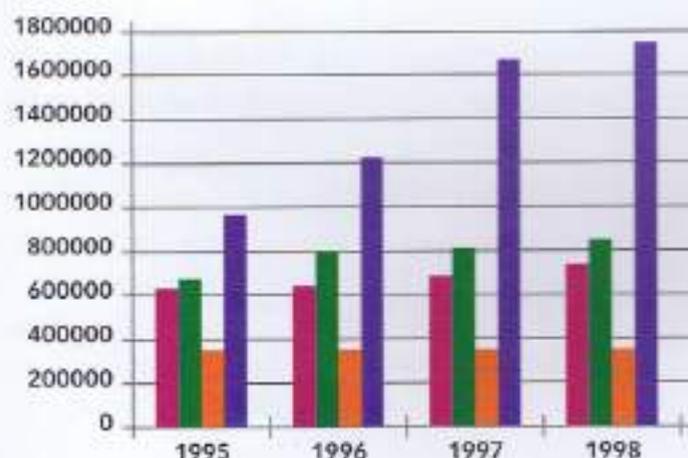
● TAXE D'HABITATION	599.644 F
● FONCIER BATI	492.180 F
● FONCIER NON BATI	359.657 F
● TAXE PROFESSIONNELLE	539.045 F

Le produit des impôts 1998 représente une somme de **3.662.729 F** répartis comme suit :

● TAXE D'HABITATION	731.430 F
● FONCIER BATI	857.374 F
● FONCIER NON BATI	333.648 F
● TAXE PROFESSIONNELLE	1.740.277 F

Une réforme de la Taxe Professionnelle est en cours. Elle éliminera l'imposition sur la part "salaires" de la taxe dans le but de faciliter l'emploi.

LES PRODUITS FISCAUX



Taxe d'habitation Foncier non bâti
Foncier bâti Taxe professionnelle

Les augmentations de nos revenus fiscaux sont expliquées par : les constructions nouvelles, l'arrivée des taxes professionnelles des nouvelles entreprises et le développement du revenu des "traditionnelles"

LES FINANCES

TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil Municipal a ramené le taux de la taxe sur les consommations électriques à 8 %.

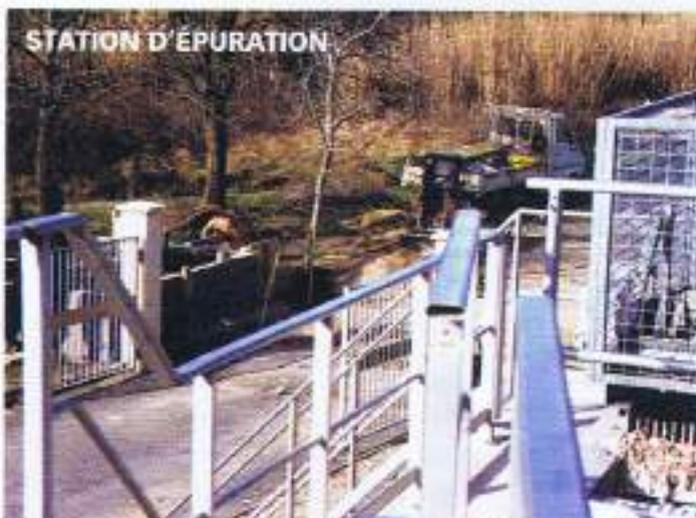
Elle était de 19 % en 1989 et représente aujourd'hui en recettes 1998 : **240.000 F**

AUTRES RECETTES

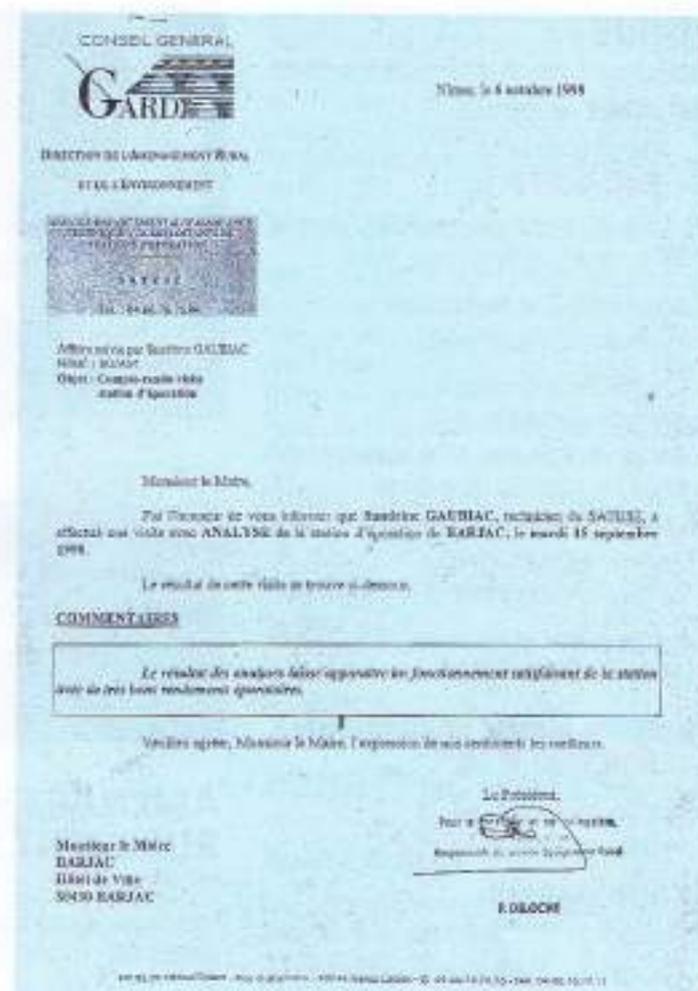
- **BROCANTE** **290.000 F**
- **CARRIERE** **132.247 F**
- **TAXE SEJOUR** **35.000 F**
Il y a toujours et encore des retardataires !!!
- **TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT** **86.200 F**
- **MARCHE** **128.520 F**
- **TAXE ELECTRIQUE** **240.000 F**
- **DOTATIONS - CONCOURS D'ETAT** **2.129.000 F**

BUDGET ASSAINISSEMENT

- **BILAN SATESE** *Voir document ci-contre*



Un outil géré par Didier, performant. On souhaite le même résultat aux autres collectivités du Bassin de Cèze.



● RECETTES TAXE D'ASSAINISSEMENT .. **270.300 F**

La taxe d'assainissement est calculée sur la consommation d'eau de l'année précédente.

Les tarifs sont fixés comme suit : Droit fixe : **160 F**
+ **1F** les 50 premiers m³ et **3,50 F** les m³ suivants.

Soit pour une consommation familiale de 100 m³, une taxe de **385 F**.

- **RECETTES BRANCHEMENTS 98** **58.100 F**
- **INVESTISSEMENTS EFFECTUES EN 98** : **180.000 F**
- **PRIME D'EPURATION** (Agence de l'Eau)
pour bon fonctionnement de la station **44.221 F**
- **AVARIES**
8 interventions sur le réseau ou sur
la station d'épuration pour un coût de **17.245 F**

LES TRAVAUX

VOIRIE

VOIRIE AGRICOLE

Chemins de terre

340.000 F HT

Les longueurs ont été réalisées avec le matériau de la carrière, blanc ivoire.

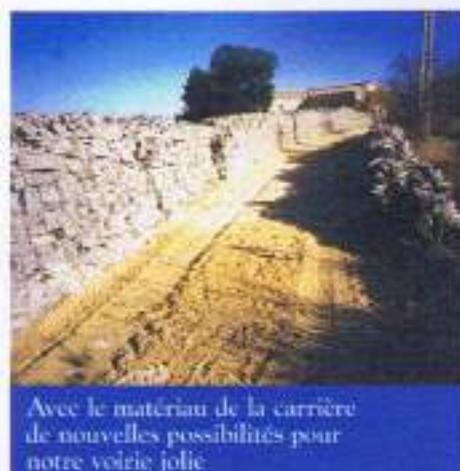
- Chemin Rieu et Mas Lozard
- Chemin limite avec Bessas
- Chemin de la Canabade et de Cabanevieille
- Berges du Ruisseau de la Matte et Radier ruisseau de la Borie
- Chemin de la Grange des Prés
- Chemin du Puits de l'âne de la cave coopérative aux Cauquières

Subvention du Département : **75.000 F** au titre des dégâts d'orage.

VOIRIE RURALE ET COMMUNALE

508.000 F HT

- Rue Alphonse Daudet
- Chemin du Bourret
- Chemin du Mazert
- Chemin du Cios de Portail
- Chemin des Cauquières
- Chemin du Roméjac pour partie
- Partie du chemin de Ribauts à Montchamp
- Emplois Rues et Places du village



Avec le matériau de la carrière de nouvelles possibilités pour notre voirie jolies.



Un savoir-faire unique à Barjac, Auguste Neroni dans ses dernières "poses".

AMENAGEMENT RUE SAINT MICHEL

Les travaux se sont terminés début février. Toutes les infrastructures souterraines ont été remplacées, un enrobé posé avec le milieu de la chaussée exécutée en dalles. Les accès aux habitations (escaliers, paliers...) ont été repris et aménagés harmonieusement.

Reste à venir l'aménagement Place Joseph Comte et Avenue Chaillot, c'est aussi un gros chantier !

ÉLECTRIFICATION

Dépenses totales **765.000 F HT**

- Mise en souterrain Basse Tension Poste Ile Verte et Pradet
- Renforcement Poste Escombelle
- Eclairage Public, entrée route d'Alès, de la Gard'échoise à la SA Unic Industrie.

Les travaux sont subventionnés à **70 %** (FACE, Département, EDF et Syndicat Mixte)

AMENAGEMENT DE VILLAGE

● Réalisation de trottoirs avenue Jean Tassy et rue du 19 mars, les travaux se terminent : **510.000 F HT.**

● Aménagement du terre plein et création d'un trottoir contre la haie du stade avec pose de bordures et plantations de rosiers et de lavandes ; coût des travaux : **105.000 HT.** Les plantations ont été effectuées par le personnel municipal. Ces travaux ont été aidés par une subvention d'Etat de **25.000 F** (produit des amendes de police).

● Installation de 5 bacs fleuris et arborés sur les trottoirs Route de Bagnols. 5 palmiers les décoraient, très rapidement, 2 palmiers ont été dérobés !!!



Route de Bagnols

OPERATION ORAC-CHARMES

Ce programme initié par la Municipalité s'adresse aux commerçants et artisans, il a pour but la réhabilitation, la rénovation, l'embellissement des commerces avec des subventions de 35 % sur les travaux ; un seuil d'investissement minimum est fixé à **30.000 F.**

Une brochure d'informations est à votre disposition en Mairie ou Alain Benevent pourra vous fournir d'autres renseignements.

2 dossiers ont déjà été subventionnés :

- **Boulangerie Pâtisserie Flouret**
Grand Rue - Barjac
- **Garage Divol**
Avenue Jean Tassy - Barjac

LES TRAVAUX

JARDIN D'ENFANTS

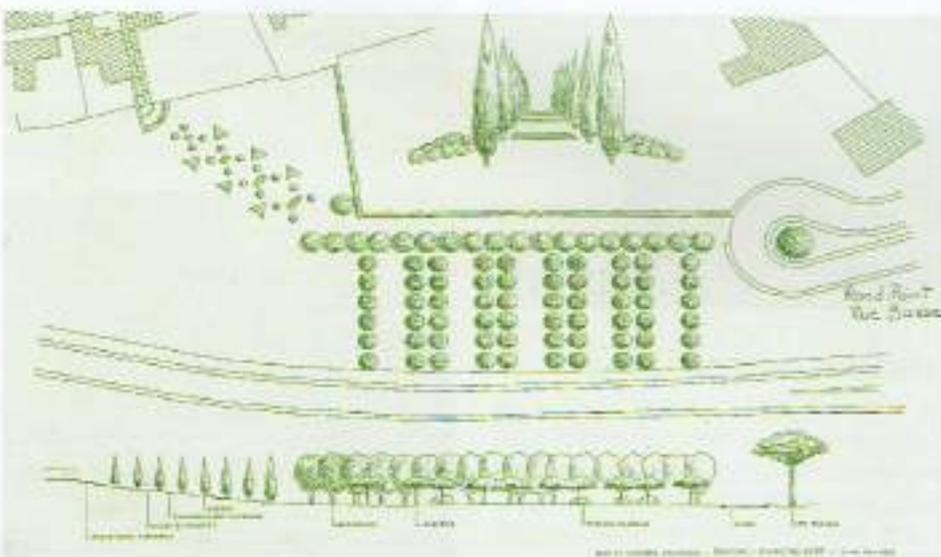
Son aménagement s'est poursuivi par la mise en place de nouveaux jeux destinés aux plus jeunes et surtout aux normes de sécurité (dalles de protection et panneaux d'indication). Il manque seulement un peu d'ombre et quelques fleurs pour finir cet îlot réservé aux enfants, très apprécié de tous.



- Pose de 2 panneaux supplémentaires d'entrée de ville, route de Bessas et de Saint Sauveur.

AMENAGEMENT PAYSAGER ET PIETONNIER

L'étude du cheminement à travers les ruelles des parkings dits "de Carvien" au centre du village, place de la mairie est terminée. Les travaux ont commencé, ce sont les entreprises Pellet-Cheirezy et Mira-Charmasson qui vont effectuer "ce calage" incluant un éclairage au sol.



Esquisse Jean De Margoric, Architecte

Une réalisation qui permettra un accès rapide au centre ancien ouvrant ainsi aux visiteurs la partie ouest du village.

Un programme d'arborisation est lancé pour ces parkings de Carvien.

TRAVAUX AUX ECOLES

- Remplacement de convecteurs électriques à l'école publique et à l'école privée
- Mise en conformité d'installations sanitaires
- Acquisition d'un nouveau jeu dans la cour de l'école publique côté haute fontaine
- Acquisition de jeux et petits matériels pour la garderie et le centre de loisirs
- Restauration du parquet des classes groupe scolaire public
- Diagnostic de recherche d'amiante dans l'ensemble des bâtiments communaux. Aucune trace de ce "fléau" n'a été trouvée.

ASSAINISSEMENT

- Réhabilitation du réseau Grand Rue Jean Moulin 2^e partie - Rue Sainte Marie et entrée porche de la calade.

Coût des travaux : **106.000 F** HT avec **52.000 F** de subvention du Département

- Lancement du schéma communal d'assainissement qui définira les zones à assainissement autonome et celles à raccorder au réseau collectif. Cette étude sera confiée à un cabinet spécialisé et sera suivie par les services de l'Agence de l'Eau et du SATESE.

- 8 branchements nouveaux en 98

Les 2 dossiers d'extension du réseau quartier Rocfiel - Planlong et la 2^e tranche Montée du Rieu, déposés en 1995 et 1997 n'ont toujours pas reçu de réponses favorables du Conseil Général pour les subventions ; leurs coûts s'élevaient à **671.000 F**, il faudra sans doute les revoir à la hausse !

Lorsque l'on sait que les travaux d'extension sont financés sur un budget annexe qui doit s'auto-équilibrer, par la participation des propriétaires raccordés, par des subventions et par la taxe d'assainissement, vous comprendrez aisément pourquoi la Commune attend patiemment ces subventions...

ZONE D'ACTIVITÉS

ROUTE D'ALÈS

Elle est complètement aménagée : voirie interne, réseaux d'eau potable et assainissement ainsi que l'éclairage public.



Un atelier ou un laboratoire

L'atelier Thoulouze fonctionne bien. Il aura sous peu un voisin, fabricant de meubles qui offrira des opportunités d'emploi importantes pour notre Commune. L'emploi est notre plus grande préoccupation. Malgré nos efforts et nos chances, le chômage, ici, reste dramatique. Par ailleurs, se pose de plus en plus le problème des qualifications.

LES TRAVAUX

CIMETIÈRE

Création d'un Colombarium composé de 12 cases afin de répondre à la volonté de certaines familles qui ont fait le choix de la crémation.

Coût de la réalisation : **25.000 F**

Coût d'une case : **3.200 F**

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Eclairage des 2 courts de Tennis pour un montant de **133.000 F HT**, subventionnés par le Département à hauteur de **31.000 F** et de **20.000 F** par la Région.

- Acquisition de 2 abri-dirigeants aux couleurs du club de Foot pour **11.750 F**.

- Lancement de l'étude d'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie en local de sports en salle avec vestiaires, bureau. En attendant les subventions, le personnel communal oeuvrera afin que le CAMSCI puisse être relogé lorsque les travaux du château débiteront.

CHÂTEAU

BIBLIOTHEQUE ET SALLE DE CINEMA - SPECTACLES

Le projet d'aménagement du rez-de-chaussée du Château est bouclé, les financements essentiels obtenus, on espère encore une subvention du Centre National de la Cinématographie.

Les appels d'offres vont être lancés, les travaux pourraient débiter au printemps :

Coût prévu : **1,4 MF**

260.000 F ont été obtenus de l'Etat pour la Bibliothèque, **400.000 F** du Département et **200.000 F** de la Région.

DONJON

Il a été entièrement réhabilité par l'Entreprise Arnaud de St Jean de Maruéjols (seule entreprise ayant répondu à la consultation) sous l'oeil attentif de Jean de Margerie, architecte chargé des aménagements au



Clocheton en cours de réhabilitation

Château, et des Bâtiments de France puisqu'il s'agit d'un site classé. Coût des travaux : **220.000 F HT**, chantier aidé par la Direction des Affaires Culturelles, l'Etat (DGE), le Département et la Région.



Intérieur du donjon accès à l'escalier à vis

ANCIENNES PRISONS

La Poste souhaiterait louer cet espace pour son Centre de tri. La Commune a fait évaluer les réparations et a proposé un loyer. Elle attend donc confirmation pour lancer les travaux. Son objectif est le maintien de la Poste au centre du village !

TRAVAUX DE PAVAGE GRAND RUE JEAN MOULIN

2^e PARTIE RUE SAINTE MARIE ET ENTRÉE PORCHE DE LA CALADE

C'est la 3^e tranche du Centre Ancien qui s'achève ! et c'est plutôt réussi !

Travaux en pavage : **480.000 F HT**
Subvention : **100.000 F Département**
120.000 F Région

Assainissement : **105.000 F HT**
Subvention : **52.000 F Département**

Eau potable : **146.000 F HT**
Subvention : **51.080 F Département**

Nous nous efforçons de dynamiser le Centre Ancien, de le rendre plus accueillant et coquet, de réduire une circulation automobile très nocive (bruits, pollutions sonores, visuelles) et mal adaptée au "vieux" Barjac : rues étroites, rues commerçantes très fréquentées par les piétons, maisons de caractère, peu de places de stationnement souvent gênantes et toujours salissantes. Le Conseil réfléchit à la mise en sens unique du passage sous le porche de la Calade dans le sens de la descente avec remontée possible côté Café du Midi.

Mais cela ne sert à rien si l'incivisme s'installe : stationnements gênants, sens interdit, déjections de chiens. Nous sommes tous responsables de notre cadre de vie.

Claude DUMAS
Adjoint



Avant tout travaux, un acte important et efficace : la concertation

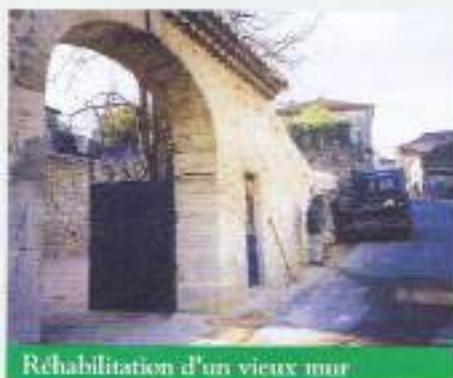
LES PERMIS DE CONSTRUIRE 1998

Maison individuelle	10
Extension maison	1
Garage	1
Façade	6
Toiture	7
Extention de bâtiment	3
Piscine	7
Aménagement logement	6
Aménagement château	1
Abri de jardin	6
Réfection du donjon	1
Clôture	2
Terrasse	4
Modifications fenêtre	3
Hangar agricole	1

RAPPEL Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

POUR LA RÉNOVATION DE FAÇADES LE CONSEIL ACCORDE 10 F PAR M² OU 30 F SI LE DEMANDEUR EST NON-IMPOSABLE.

En 1998, 5 dossiers ont été aidés par la Mairie : 807 m² de façades ont été rénovés. Participation municipale 16.550 F



Réhabilitation d'un vieux mur



Des centaines de kilomètres de chemin. La clé des champs, et de plus en plus le bonheur des randonneurs

REALISATIONS DES SERVICES DE LA VOIRIE

- Plantations au Bourdarie, à l'Esplanade, aux écoles, à la déviation, route d'Orgnac et d'Alès
- Murs intérieurs, clôture et portail du Cimetière



Une équipe aux compétences multiples qui a plaisir à bien vous servir

- Réparations de chemins : avec poses de buses, créations de fossés, de talus... au Gourdon, Ribes Hautes, le valadas, clos du portail, chemin du planas, la Freyssenette..
- Pose de clôtures zone d'activités et au pied de la cuisine centrale
- Peinture classe maternelle, couloir et plafonds école privée
- Peinture remise en état WC lisette,
- Remise en état du kiosque Abri-Bus : peinture, portes et prises électriques gravement endommagées

- Sablage et rejointoiement du mur de l'école Publique, Cuisine Centrale Avenue Raoul Eyraud
- Installation jeux d'enfants ancien Terrain Bertrand, Place du 8 mai
- Enrochement ruisseau à côté de la station d'épuration
- Réalisation d'une rampe d'escalier pour la Lisette
- Parement et reconstruction du mur de clôture Gd Rue Jean Moulin
- Rénovation des portes du Château
- Aménagement de l'aire de repos des Cèdres



Dites le avec des pierres, des fleurs et des arbres

SANS OUBLIER L'ORDINAIRE...

Nettoyage du marché, des W.C., des feuilles, des rues, le portage des repas, les plantations à faire et leur entretien, le cimetière, les tombes à creuser, les débroussaillages, les égouts bouchés, l'entretien de la station d'épuration, les nids de poules, l'installation des fêtes et du podium, etc...



Ici tout le monde ne se repose pas !

UNE DECISION QUI ENGAGE L'AVENIR

LOGEMENTS SOCIAUX

La Revue 1997 vous faisait part de notre inquiétude et de cette difficulté que rencontrent les gens qui souhaitent s'installer à Barjac.

Le Conseil Municipal souhaitait créer un nouvel ensemble locatif et aider à l'occupation du Centre Ancien bâti !

C'EST CHOSE FAITE AVEC LA SEMIGA !

La Commune a acquis 2 immeubles en Centre Ville pour à terme pouvoir fournir **17 LOGEMENTS SOCIAUX** supplémentaires

● **Maison de l'Arche
Grand Rue
Jean Moulin
210.000 F**

● **Maison et
Ensemble bâti
Haute Fontaine
540.000 F**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 14
Présent : 12
Votant : 13

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit
le 22 octobre à 19 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de BARJAC,
légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13.10.1998

PRÉSENTS : Mrs CHAULET, Mr DUMAS, Mmes LAGORSSE et PELATANT,
Mrs BELIN, ALLIO, BELLEGARDE,
Mme COSTE, PILOD, RANC, LISLE, THIRIET

Procurateur de Jean TALOUARN à Michèle PELATANT
ABSENT : Yves Soulier

OBJET : Bail à construction avec la SEMIGA Réalisation de logements locatifs

Le Maire rappelle les besoins cruciaux de la Commune en logements locatifs sociaux et les diverses rencontres avec la SEMIGA à ce sujet.

Il rend compte des résultats de l'étude de faisabilité du projet établie par la SEMIGA et signale que les 2 immeubles sect. AB 48102 et 104 et sect AB 484, suite à la décision du Conseil Municipal en date du 4 juin 1998 ont été achetés.

Il demande au Conseil de bien vouloir donner la parole aux intervenants extérieurs, Monsieur MILLE Directeur de la SEMIGA et M. DEMARGERIE Architecte qui présentent, respectivement la SEMIGA, le montage financier de l'opération et le projet architectural.

L'opération projetée comprendra 17 logements PLA se décomposant comme suit :

- Opération de réhabilitation immeuble Gr Rue : 2 logements
- Opération de réhabilitation et construction immeuble Haute Fontaine : 15 logements

Il invite le Conseil à délibérer sur la mise à disposition des 2 immeubles au profit de la SEMIGA, sur le plan en jeu de la garantie communale permettant la couverture partielle du prêt PLA (le complément étant assuré par le Conseil Général), la limitation à une seule taxe de raccordement assainissement par site de construction ainsi que la prise en charge par la Commune de l'aménagement des espaces publics du projet Haute Fontaine avec participation de la SEMIGA.

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT l'intérêt du projet pour la rénovation dans le Centre Ancien et pour répondre à un besoin urgent en logements

à l'unanimité, VOTE :

- la mise à disposition au bénéfice de la SEMIGA de 2 immeubles communaux cadastrés sect AB 102-104 et sect AB 484, en vue d'y réaliser des logements locatifs sociaux, dans le cadre de deux constructions, consentis au franc symbolique pour une durée de 45 ans.

- la mise en jeu de la garantie communale (entre 20 et 50 %) pour permettre la couverture partielle du prêt PLA contracté pour ce projet par la SEMIGA, le complément étant assuré par le Conseil Général.

- la limitation à une seule taxe de raccordement assainissement par site de construction.

- la prise en charge de l'aménagement des espaces publics du projet Haute Fontaine avec participation de la SEMIGA à hauteur autorisée par l'équilibre provisionnel d'exploitation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans que dessus.

Le Maire

LE PERSONNEL

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE

Remerciements aux personnes employées sous contrat "**Emploi Solidarité**" qui se sont succédées durant l'année pour participer au travail collectif : aux écoles, aux centres aérés, à la voirie, au syndicat d'initiative et à la cuisine...

ALLIO Régis - ALILI Fifi - BARBOSA Fernand - BONNAURE Augustine - BRISSON Sylvie - COLIN Roselyne - DESCOINGS Gervais - DIVOL Christian - FAUVEAUX Josette - GILLES Thierry - ILLEI Miklos - MIGNOT Dominique - PICARD Gilbert - RIBEYRE Bernard - ROBERT Christine - TEISSIER Janine - TOURNAIRE Daniel

Les dispositions de la loi contre l'exclusion et les Services de la Direction du Travail et de l'Emploi viennent de rappeler la nouvelle réglementation des contrats emploi solidariétés. Ce type de contrat est réaffirmé comme étant un contrat COURT (12 mois maximum), réservé aux personnes qui peuvent en 12 mois retrouver les conditions d'accès à l'emploi.

Les améliorations de la loi ouvrent la possibilité de compléter son mi-temps de CES par une activité privée chez un autre employeur en le signalant à la Direction du Travail et de l'Emploi.

LE CONTRAT EMPLOI CONSOLIDE

Le Conseil Municipal a consolidé 5 contrats sur 5 ans à la cuisine centrale et à la voirie.



ARBRE DE NOËL DU PERSONNEL 98

L'ensemble du personnel et leurs familles sont conviés autour d'un apéritif et d'un arbre de Noël où chaque enfant de moins de 12 ans reçoit un petit cadeau.

RECRUTEMENT

Création d'un 3^e poste au Centre de Secours et remaniement du personnel :

- **Bruno DIVOL** a souhaité sa mutation et a été remplacé par **Yannick CASADO** des Pompiers de Paris au 1^{er} février 1998.
- **Alexis PIETTE** a lui aussi été muté et remplacé par **Vincent FIALON** Adjudant au 1 novembre 98. Le nouveau Chef de Corps est Ardéchois, il était en poste au Centre Opérationnel de Privas.
- Arrivée du Caporal **Christophe DUPONT**, au 15 septembre 98 qui nous vient du Pas de Calais.

Les Emplois de Pompiers Professionnels obéissent à des règles de recrutement strictes. Un concours doit être réussi pour prétendre occuper un emploi de professionnel.

AVANCEMENT

- **Nathalie LOMBARD**, Agent d'entretien à la cuisine centrale et au Groupe Scolaire (la remplaçante d'**Annette DUMAS**) a été titularisée dans ses fonctions au 1^{er} septembre 98.

LE PERSONNEL

CONTRAT EMPLOI JEUNES OU "NOUVEAUX EMPLOIS - NOUVEAUX SERVICES"

La revue 97 portait les souhaits du Conseil Municipal qui envisageait 3 recrutements :

C'est chose faite !

AGENT DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Philippe NOUET recruté depuis le 1^{er} avril 1998.



Accueil des enfants priorité aux enfants dont les parents travaillent.

AGENT D'ACCUEIL DES ENFANTS HORS DU TEMPS SCOLAIRE

Delphine GAGNE, titulaire d'un CAP petite enfance, BEP Sanitaire et Social et du BAFA, recrutée au 15 mars 1998.

ANIMATEUR D'ACTIVITES SPORTIVES ET RELATIONS AVEC LES ADOLESCENTS

Jérôme LOUART, titulaire de Brevets d'Etat, recruté au 1^{er} octobre 1998.

Suite à l'embauche de **Jérôme LOUART**, diplômé du BEESAPT (Brevet d'Etat d'Editeur Sportif pour Tous), un certain nombre d'activités ont déjà été mises en place :

- Aide aux enseignants des écoles primaires pour des activités sportives
- Animations sportives, parfois en partenariat avec les associations locales, notamment en période de vacances.
- Base-Ball, Foot, Tennis, Tir à l'arc, Ping pong...
- Sorties extérieures telle la journée de ski à CHAMROUSSE

Directeur du Centre de loisirs, il anime avec **Delphine GAGNE** :

- Le club des sportifs (5 à 11 ans) le mercredi matin
- Le club des petits savants (5 à 11 ans) le mercredi après-midi (activités manuelles, découverte de la nature ...)
- Le club des Ados (12 à 17 ans) le samedi après-midi (activités sportives et culturelles)

Un lieu de rencontre pour les jeunes est à l'étude.



Peu indiquée pour le football (vitres de l'office) la licette est propice à des sports moins rivaux.



Jérôme, animateur et les jeunes "archérites"

Pour tout contact, toutes idées
Jérôme LOUART : 06.10.85.00.10

J.M. PILOD
Conseiller municipal

LES ACHATS

ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le coût total de la collecte et du traitement des ordures ménagères (collecte encombrants comprise et achat de 12 conteneurs supplémentaires) s'élève pour la Commune à : **537.977 F**. Le taux appliqué à chaque foyer a baissé de 0,2% en 1998, taux plein ramassage 3 fois/semaine : 10,8% et 5,4 % ramassage 1 fois/semaine.

ÇA Y EST !

La Collecte sélective des papiers, revues et journaux-magazines est en route...

2 conteneurs spécifiques ont été installés, ils se situent :

- Place Haute Fontaine devant les Ecoles Publiques
- Jardin de la Lisette



Papier : Place Hte Fontaine et Place du 8 mai

Désormais, vous participez à la collecte sélective du verre, des piles (conteneur mairie), des huiles usagées (local technique), des huiles de fritures (bidon local technique), des vêtements, mais aussi à celle des papiers, revues et journaux-magazines (les cartons sont acceptés à la

déchetterie de Grospièrres). Tous les tonnages issus de ces collectes seront recyclés et ne rejoindront pas la décharge du SICTOBA.

Dans notre Commune, un petit dépliant intitulé "Quoi jeter ? Ou jeter ?" vous a été distribué en début d'année, rappelant les diverses possibilités existant sur la Commune. Si vous avez été oublié, ou si vous avez perdu le dépliant, demandez-le à la Mairie.

Un ramassage gratuit et à domicile de tous les objets encombrants et monstres existe depuis longtemps

Inscription en Mairie au **04.66.24.50.09**

Alors, aidez-nous à protéger votre environnement !

BON TRI À TOUS !

Michèle PELATANT
Adjointe

SERVICES TECHNIQUES

1 souffleur à feuilles.....	1.430 F
1 équipement tracto-pelle.....	3.210 F
1 équipement Chalumeau.....	3.200 F

L'équipement du personnel le rend plus efficace. Mais il est tel qu'une extension du hangar de la Reboulasse va commencer ; ce sont les Entreprises Sarrazin Frères, Borel Gagne et Ch. Antagrel qui ont obtenu le marché.

ECOLE PUBLIQUE

1 cuisinière électrique.....	1.990 F
1 aspirateur.....	1.100 F
1 tableau.....	2.400 F
2 meubles de rangement.....	3.100 F

SECRETARIAT - MAIRIE

1 frigidaire.....	1.300 F
-------------------	---------

JEUX D'ENFANTS

Tortue + serpentif Ex : Terrain Bertrand.....	49.000 F
---	----------

STADE MUNICIPAL

2 abris dirigeant.....	12.000 F
------------------------	----------

SYNDICAT D'INITIATIVE

1 imprimante couleur.....	1.240 F
---------------------------	---------

GARDERIE SCOLAIRE ET DU MERCREDI

Tables et chaises.....	5.475 F
Jeux et petit équipement.....	3.110 F

ANIMATIONS SPORTIVES ET EN FAVEUR DES JEUNES

Equipement mise en place nouvelles activités (Base-Ball, badminton) et interventions scolaires.....	9.288 F
Acquisition matériel de tir à l'arc.....	7.230 F



ENVIRONNEMENT

1 conteneur à huile usagée	19.300 F
----------------------------	----------

Huile : local technique
La Reboulasse

L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

LA RENTRÉE 98/99

EFFECTIFS

162 enfants

inscrits au 1.09.98 - 13 enfants de plus

ÉCOLE PUBLIQUE

98 enfants

ÉCOLE PRIVÉE

64 enfants

Le personnel enseignant se renouvelle ; à l'école publique, **Monsieur RAZE**, habitant Orgnac, a pris ses fonctions dans la classe du cours moyen ; **Madame Brigitte FAVERJON** a la charge de la grande section maternelle et du cours préparatoire ; **Madame DELAUZUN**, à l'école privée occupe un 3^e poste d'enseignement à temps complet.



Mr RAZE :
nouveau titulaire du poste CMI/CM2
Mr PISTER :
remplaçant de Mme GINESTIERE
Mme BAYLE : maternelle



Mme DELAUZUN
nouvelle institutrice



Education aux arts plastiques - Concours de dessin - Comité des Fêtes

● PARTICIPATION FINANCIÈRE

Coût par élève : **2.547 F**

La dotation pour l'achat de fournitures scolaires est portée à **330 F** par enfant dont **20 F** pour les frais de photocopie.

● CLASSE DÉCOUVERTE

Aides aux parents : **200 F** pour un enfant, **350 F** pour le 2^e d'une même famille.

● REPAS

Maintien des tarifs aux familles, repas **15 F** et **16 F** depuis 3 ans et repas gratuit pour le 3^e enfant. Les communes extérieures ont porté leur participation de **12 F à 13 F**.

● GARDERIE ET ETUDES SURVEILLÉES GRATUITES

ÉCOLES PUBLIQUES : **Mademoiselle Delphine GAGNE** emploi-jeune, embauchée en Mars accueille les enfants dès 7H45 et le soir avec **Mademoiselle Corinne GRIMAUULT** emploi-jeune Education Nationale, de 16H30 à 18H30.

En cas de sur-effectif, priorité sera donnée aux enfants dont les parents travaillent.

● PISCINE

Reconduction de la prise en charge totale des cours de natation pour les cours moyens

● INTERVENANT SPORTIF

Mise à disposition des enseignants d'un animateur sportif : **Mr Jérôme LOUART**.

● INTERVENANT MUSICAL

La mairie partage avec l'association des parents d'élèves de l'école publique le financement de l'intervenant musique : **Mme Colette RAZE**.

● NOËL AU CINÉMA

"Kinikou et la Sorcière" pour les plus petits ; "Le petit monde des Borrowers" pour les grands.



Education au cinéma

● TRAVAUX

Comme toutes les années, la Municipalité a effectué de nombreux travaux aux écoles : peinture, rénovation des portails d'entrée, grillage, entretien divers et plantations. Elle a également remplacé le jeu dans le parc à sable.

En plus des petits achats (aspirateurs, téléphone...) achat d'un nouveau tableau, installation du chauffage dans une salle du château.

LA CUISINE CENTRALE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

Comme chaque année, la Commune de BARIAC organise dès la rentrée scolaire une réunion sur le fonctionnement de la Cuisine pendant l'année scolaire écoulée.

Cette commission mixte composée du Maire, de Jacques ALLIO délégué à la cuisine, des maires des communes environnantes : St Privat, Bessas, Orgnac, du personnel municipal, des directrices des 2 écoles, des représentants des associations de parents d'élèves de BARIAC, d'Orgnac et de St Jean, d'Aline GUYONNAUD diététicienne, de Mme NOUET déléguée à l'Education Nationale, a pour but d'analyser le bilan écoulé et d'envisager les perspectives.



Jo Ducan vient visiter les lieux avant d'exposer ses œuvres au restaurant scolaire.

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois... C'est vous qui choisissez. Les menus sont visés par une diététicienne.

Leur prix est de 40 F

Si vos ressources sont inférieures à : **43.558 F** pour une personne seule, **76.520 F** pour un couple, les repas peuvent vous être servis à **18,10 F**. Un dossier est à remplir à la Mairie.

Renseignements **04.66.24.50.09**

CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE ! IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04.66.60.26.36

N.B : Pour les personnes relevant du régime minier, une bonification est attribuée variant de 5 à 10 F par repas en fonction des ressources.

Permanence de G. MONTEIL et P. AUVON, local de "la Belle Epoque" le vendredi matin.

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

NOMBRE DE REPAS SERVIS SUR L'ANNEE SCOLAIRE

du 1.09.97 au 30.06.98

16.805

REPARTITION DES REPAS

8090 repas scolaires BARIAC

1716 repas scolaires ORGNAC

1165 repas scolaires ST PRIVAT

1564 repas scolaires BESSAS

1073 repas gratuits

(personnels de la cuisine)

1542 repas personnes âgées

585 repas personnes âgées ORGNAC

280 repas exceptionnels

477 repas centre aéré

PRIX DE REVIENT DU REPAS

30.68 F

surveillance éducative incluse de 12h à 13h30

un service aux personnes âgées, un emploi de cuisinier ont été créés, des avantages sociaux consentis aux CES, au personnel et aux familles. La proposition à 28 F, pour l'année 98/99 a été soumise aux délégués des Communes, BARIAC, ST PRIVAT et BESSAS ont accepté de prendre en charge 1F de plus par repas

TARIFICATION SCOLAIRE 98/99

Par décisions conjointes des Communes concernées (Barjac, Bessas et St Privat), le prix de vente des Tickets Cantine est resté fixé à :

15 F ECOLE PUBLIQUE

16 F ECOLE PRIVÉE

(15 F + 1 F pour la livraison)

Repas du 3^e enfant

d'une même famille gratuit.

Repas des CES à 15 F.

UN RAPPEL

Les tickets sont vendus en Mairie

LES LUNDIS MATINS de 8H à 12H

LES JEUDIS APRÈS-MIDI de 14H à 18H

SERVICE DE REPAS A DOMICILE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

PRIX DU REPAS 40 F

MENUS

Semaine du 08/02 au 14/02/99

LUNDI

Feuilleté au fromage - Lapin sauté Chasseur
Carottes et saisisifs - Fromage - Fruit

MARDI

Salade d'endives - Rosbeef - Frites
Fromage blanc au coulis de fruits

JEUDI

Salade verte - Cassoulet garni
Fromage - Crème dessert

VENDREDI

Potage de légumes - Gratin de poisson
Tomates provençales et riz - Yaourt - Fruit

Bon appétit...

Des modifications de dernière minute peuvent être apportées

REMERCIEMENTS A ALINE GUYONNAUD QUI PARTICIPE BENEVOLEMENT A L'ELABORATION DES MENUS. C'EST UN CONCOURS ET UNE AIDE EXTREMEMENT PRECIEUSE.

NB : la nouvelle cuisine centrale n'a pas créé un nouvel déficit car depuis toujours la Commune assumait l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la cantine à l'exception des denrées alimentaires (salaires, eau, électricité, produits d'entretien, entretien du matériel...); au contraire, la situation s'est clarifiée, la Commune maîtrise la restauration scolaire enfantine,

L'AIDE SOCIALE

NATURE DE L'AIDE **NOMBRE DE BENEFICIAIRES**

REVENU MINIMUM D'INSERTION **59**

AIDE MEDICALE
(soins, hospitalisations, forfait journalier)..... **86**

AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES
Aide à l'hébergement en Maison de Retraite **5**
Prestation Spécifique Dépendance..... **5**
Aide ménagère **13**
Aide aux repas servis à domicile **3**

AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPEES
Allocation compensatrice **10**
Placements..... **2**
Aide ménagère..... **2**
Aide aux repas servis à domicile **1**

L'ensemble de ces dossiers sert de base de calcul pour fixer le contingent communal que la Commune verse chaque année au département :

1990 **168.602 F**

1991 **188.851 F**

1992 **210.569 F**

1993 **217.960 F**

1994 **280.210 F**

1995 **317.898 F**

1996 **336.685 F**

1997 **358.671 F**

1998 **393.890 F**

+ 135 % en 9 ans

Les difficultés des gens augmentent. L'ultra-libéralisme planétaire, capable de fournir des moyens fantastiques aux humains, ravage des continents entiers et agrandit chez nous de vastes zones de pauvreté, urbaines et rurales.

ACTIVITE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

■ LE BUS INFO JEUNES

Il vient une fois par trimestre et s'installe devant l'Office du Tourisme. Sa venue est indiquée par affiche et distribution d'information dans les bus scolaires.

Il s'adresse à tous les jeunes et peut leur fournir des renseignements dans les domaines : scolaire-orientation -formation-démarches administratives etc...

Nous le réverrons en 1999.

■ CENTRE AÉRÉ



Où ! Demain c'est la grande chose ! De quoi Demain sera t'il fait ?

Cette année encore le Centre a fonctionné avec convention avec le centre Léo Lagrange de Montclus, sous la direction de Corinne Grimault et une équipe formée de jeunes locaux dont Sébastien BENEVENT, Céline MAURIN, Arnaud CASANADA et Delphine GAGNE.

■ BON D'ACHATS

La municipalité, par le biais du CCAS, essaie de faire un petit plaisir de fin d'année pour les plus démunis.

Les demandeurs d'emplois, non indemnisés, ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 250 F. Une trentaine de bons ont été délivrés.

■ MANDAT AUX SOLDATS

Chaque jeune Barjacois appelé a reçu la somme de 600 F.

L'AIDE SOCIALE

■ SEMAINE DES PERSONNES AGÉES



Merci à ceux qui aident...

Cette année encore le CCAS a mis en place la "semaine bleue" sur le plan cantonal en coordonnant les activités de chaque commune durant la semaine. Pour BARJAC, en plus du traditionnel concours de belote du mercredi, le film "Le Papet" a connu un grand succès auprès des papys et mamies. Pour 1999, le CCAS essaiera d'axer les prestations de la "semaine bleue" sur le thème national.

■ OPÉRATION "FIN D'ANNÉE"



Les doyens du repas...

Le "repas des Aînés" a réuni 170 convives le dimanche 13 décembre pour un succulent repas confectionné par la Cuisine Centrale et servi par les membres et les bénévoles du CCAS, les élus et le personnel communal. Chacun met un point d'honneur à faire de cette journée une réussite, il semble que le but soit atteint.

■ COLIS DE NOËL

Réservés aux personnes âgées de plus de 75 ans et qui n'ont pas participé au repas.

Ce n'est pas moins de 103 colis qui ont été confectionnés par les membres du Centre Communal et ses bénévoles.

En plus des traditionnelles friandises, le colis comportait cette année un mini sapin de Noël et un bon pour un repas gratuit à commander à la Cuisine Centrale à n'importe quelle date de l'année.

Une manière de prendre contact avec le service de portage de repas à domicile. Les colis sont également distribués aux Barjaçois et Barjacoises en Maison de retraite.



Récupération vélos pour les enfants d'Amérique Centrale

■ PERMANENCE "MLI"

Depuis le début de l'année 1998, la Municipalité a passé une convention avec la M.L.I. (Mission Locale d'Insertion).

Cet organisme est chargé d'accueillir, d'écouter et d'informer les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'orientation, l'insertion et les offres d'emplois, mais également, dans les domaines de la vie sociale, logement, santé etc...

La M.L.I. assure une permanence en Mairie tous les mercredi de 15h30 à 17h30.

Durant l'année l'intervenant M.L.I., Jean-Michel BOVY a aidé 35 personnes au cours de 271 entretiens.

C'est une aide très appréciée apportée aux jeunes qui va être poursuivie et amplifiée au cours de l'année.

Arlette LAGORSSE
Adjointe

LA COMMISSION CULTURELLE

Tout au long de l'année, la Commission Culturelle vous a proposé : un large éventail de soirées et manifestations accessibles à tous

LES EXPOSITIONS AU CHÂTEAU



Concours et exposition photos avec A. Dubouloz

POUR PÂQUES Expo- concours photos avec cette année l'exposition d'Alain DUBOULOZ.



Vernissage De Grand Maison

EN JUILLET Exposition de peintures LOUIS DE GRANDMAISON, vernissage avec Francesca SOLLEVILLE et Jean FERRAT.

Louis de GRANDMAISON a offert à l'issue de l'exposition un tableau à la Commune de BARIAC que vous pouvez admirer salle du Conseil. Merci - Louis.

FIN JUILLET Exposition dans le cadre du Festival "CHANSONS de PAROLE" galerie des artistes qui se sont produits à BARIAC et exposition autour de Félix LECLERC.



Exposition Mezzi

AOUT Exposition des oeuvres de MEZZI (courbisme et surréalisme)

Expo de Jean-Michel ANDRE et Jean-François GALLIER sur le thème : "50 photos pour la 50^e édition de la Foire à la Brocante"

SEPTEMBRE Exposition et conférence sur l'EDIT de NANTES avec la collaboration de Racine et Patrimoine Occitan.

LE CINEMA

Le Cinéma a fidélisé un public autour de films d'auteurs comme "Marius et Jeanette, Les virtuoses, La vie rêvée des anges, La vie est belle..."

Le projet d'une salle adaptée aux projections prendra corps cette année : 110 places dans les anciennes cuisines du Château. La salle pourra accueillir également conférences, petits spectacles, réunions... L'existence de l'activité garantit qu'avec une salle confortable, elle connaîtra un nouveau progrès.

LES CONCERTS

CHANSON FRANÇAISE Claude SEMAL dans le cadre de la Semaine "CHANSONS MULTIPLES" avec la collaboration du Comité Départemental de la Culture

CHORALE La Jouvenco

BLUE BEAT'S Fête de la Musique

BAL FOLK avec le Groupe CAMINAREM

MUSIQUE CUBAINE "Groupe FRAN-CUBA" dans le cadre du Festival Méditerranéen du Languedoc.

LE THÉÂTRE

CREATION Spectacle "HONORINE" - En co-partenariat avec le Théâtre Le Cratère d'ALES.

Michèle PELATANT
Adjointe

La nouvelle bibliothèque, logée dans les anciennes écuries, sera informatisée et adaptée pour répondre aux besoins futurs. De nouveaux moyens d'informations et de culture (CD roms, Internet...) seront intégrés dans cet équipement ; leur mise en place demande réflexion et concertation.

LA COMMISSION CULTURELLE

Poème composé lors d'une animation jeune de la bibliothèque, avec la collaboration de Danièle Grondein Rochegude, écrivain.

Le jour du vent,
Il hurle de toutes ses forces,
Le Vent,
Il énerve les nuages gris
Qui pleurent et se déchirent
Sur les Cheminées.
La tempête casse les branches,
Envole les toits,
Méchant et Sauvage
Elle lance des éclairs
Sur les feuilles
Qui tremblent et tombent.
La pluie cogne sur les parapluies
Mais le soleil,
Très haut, là-bas
Amène l'arc-en-ciel.
Il hurle de toutes ses forces,
Le vent,
Il énerve les nuages gris.
J'ai froid.

Marion, Julie, Guilja, Flavien et Nicolas



LE FESTIVAL "CHANSONS DE PAROLE"

C'est Jean FERRAT, Jean-Pierre CHABROL, Jean-Louis TRINTIGNANT, Allain LEPREST, Romain DIDIER, Julos BEAUCARNE, JOFROI, François BERANGER, Louis ARTI, Gérard DELAHAYE, Véronique PESTEL, Michel ARBATZ, Ariane DUBILLARD, François PHILIPPONNAT, Michèle ATLANI, Francesca SOLLEVILLE... des maîtres de mots mêlés de notes.

C'est 2600 personnes en 4 jours, des nuitées, des repas, des apéros, des visiteurs heureux et doux...

Ce sont des journalistes, écrivains, critiques, conférenciers, agents artistiques, animateurs de rues.....

Ce sont de nombreux articles de presse dans les journaux régionaux et nationaux.

C'est 36 personnes rémunérées directement

par le festival (artistes, musiciens, techniciens...) et 24 personnes indirectement. Mais c'est aussi toute une équipe de bénévoles avec des affiches à coller, des dépliants à distribuer, des repas à préparer, des personnes à loger, à accueillir...



Pierre Sower : chanteur
Jean Dufour : directeur artistique de J.P. Chabrol,
Félix Leclerc
Daniel Patchenko : rédacteur à la revue Chorus
Jacques Bertin : Poète et chanteur, directeur culturel à la revue politics



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

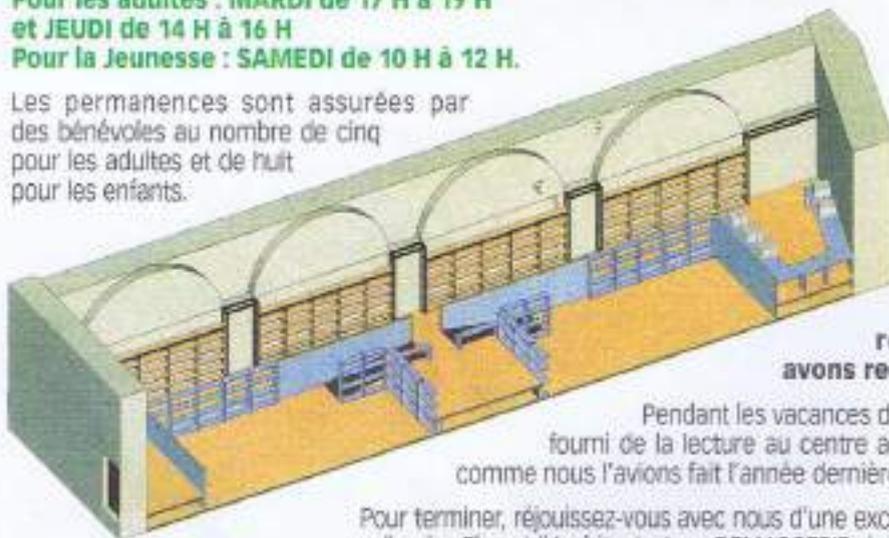
Les horaires d'ouverture sont inchangés :

Pour les adultes : MARDI de 17 H à 19 H

et JEUDI de 14 H à 16 H

Pour la Jeunesse : SAMEDI de 10 H à 12 H.

Les permanences sont assurées par des bénévoles au nombre de cinq pour les adultes et de huit pour les enfants.



COUPE DE
LA NOUVELLE
BIBLIOTHÈQUE

Les prêts d'ouvrages sont à peu près semblables à ceux de l'année dernière :

● 799 livres à 150 adultes inscrits

● 529 livres à 81 enfants ou adolescents

Les acquisitions nouvelles se répartissent ainsi :

● Grâce à la subvention accordée par la commission culturelle nous avons acquis 87 livres

● Grâce à la générosité de certains lecteurs que nous remercions nous avons reçu 227 livres.

remercions nous
avons reçu 227 livres.

Pendant les vacances d'été nous avons fourni de la lecture au centre aéré municipal comme nous l'avions fait l'année dernière.

Pour terminer, réjouissez-vous avec nous d'une excellente nouvelle : les Elus et l'Architecte Jean DEMARGERIE chargé des travaux d'aménagement du château, nous ont promis qu'avant la fin cette l'année, la bibliothèque sera installée au rez de chaussée du château.

Etienne SIBERT



COUPE DE LA NOUVELLE
SALLE DE PROJECTION

L'ÉCOLE DE MUSIQUE "Les Enfants de Barjac"



"L'harmonie" Les Enfants de Barjac

L'école de musique est née il y a une dizaine d'années au sein de l'association musicale "Les Enfants de BARIJAC". Depuis la dernière rentrée scolaire, elle est une association autonome.

Elle a pour but d'enseigner, de promouvoir, et de faire partager le goût et la connaissance de toutes les musiques.

L'année scolaire a débuté le 3 octobre 98 avec :

● 18 élèves de BARIJAC, 2 de ST SAUVEUR de CRUZIERES, 1 de VAGNAS et 1 de LAVAL ST ROMAN. Parmi ces futurs musiciens 5 sont adultes.

● 5 professeurs sont à notre disposition pour enseigner en groupe le solfège et en cours individuel la trompette, le saxophone, la flûte, la clarinette et les percussions.

● La classe d'ensemble regroupe les élèves et les musiciens, elle a prévu d'auditionner en fin de chaque trimestre (prochainement le 9 avril 99 à 21 h).

La participation financière des élèves est l'une des plus basses du Département, nous en remercions vivement la Municipalité de Barjac pour la confiance

qu'elle nous apporte. Nous n'oublions pas non plus celle du Conseil Général, puisque chacun d'eux nous apporte respectivement 40.000 F (plus des locaux chauffés) et 12.000 F.

Jean TAULELLE



Carnaval à Barjac. Clowns et chars fleuris ont animé l'après-midi avec les musiciens...

LES FOIRES ET MARCHÉS



L'année 1998 a encore connu une très belle fréquentation des foires aux antiquités et des marchés du vendredi tenus sur le territoire communal.

Les foires organisées par Madame TASSY et le Comité d'Expansion deux fois par an et les places des marchés du vendredi ont produit en recette municipale une somme de **422.000 F**.

Ces deux sortes de rentrées sont un apport précieux pour les finances locales, puisque leur produit permet de financer l'embellissement du village ainsi que des manifestations festives ou culturelles qui permettent encore d'augmenter les qualités attractives que tout le monde se plaît à reconnaître à BARJAC.

50^E FOIRE AUX ANTIQUITÉS ET À LA BROCANTE

Cette année, le village a bien sûr connu ses deux foires aux antiquités et à la brocante. La foire de Pâques a encore une fois été le premier événement de l'année à drainer vers notre village des milliers de visiteurs et touristes, dès le début avril.

La Foire du 15 Août 98 a été la 50^e édition du genre. Au cours de l'inauguration, dans les salles du château, organisée par Madame TASSY, la Municipalité et le Comité d'Expansion une foule de professionnels, d'amis et de personnalités s'étaient déplacés. La Municipalité a rendu hommage à Jean TASSY, Maire et Conseiller Général de l'époque, créateur de ces foires, dont la première avait vu le jour en 1973.

Cette 50^e foire a sans doute été celle qui a battu tous les records d'affluence, parce qu'elle a su évoluer, déjouer les contre-façons et s'imposer sur un calendrier lourd de concurrences.

Responsable du territoire communal, le Maire avait comme de coutume réuni précédemment en Mairie, avec Madame TASSY, les acteurs, permettant de mettre en place la logistique adaptée à couvrir l'événement : gendarmes, pompiers, services de l'équipement, services municipaux, comité d'expansion, Office de Tourisme, communication - presse, s'articulant autour d'un plan de circularisation, intégrant la déviation, toute cette logistique a contribué aussi à faire de cette 50^e Foire aux Antiquités et à la brocante un grand événement pour le village et sa renommée.



Le charme de la Foire c'est aussi sa joyeuse pagaille et son humour aussi rafraichissant que l'eau !

LES FOIRES ET MARCHÉS



LES MARCHÉS DU VENDREDI

Ceux-ci sont également, en saison, tous les vendredis matins, le lieu où se retrouvent autour d'environ 140 marchands ambulants quelques milliers de touristes et vacanciers qui s'ajoutent aux chalands locaux. Ici encore le marché connaît un succès grandissant, induisant pour les commerces de proximité une fréquentation inhabituelle.

Les responsables du marché s'attachent à concilier, en permanence, les intérêts des marchands ambulants et de nos commerces sédentaires.

Le régime juridique de l'exercice du Commerce ambulant est régi depuis le 2 et 17 mars 1791, soit depuis plus de 200 ans ! par une loi précise qui a été réaffirmée depuis à de multiples reprises. C'est la loi énonçant le principe de la liberté, du commerce, il résulte de ce principe qu'un Maire ne saurait légalement interdire l'utilisation du domaine public par des commerçants ambulants.

Ainsi la bienveillance municipale autorisant les commerçants locaux, du périmètre du marché, à utiliser l'espace public devant leur boutique, pourrait être considérée comme une discrimination de la part du Maire qui aurait restreint l'espace du domaine public et utilisé ses pouvoirs de police "pour un objet autre que celui, à raison desquels ils sont conférés : par exemple pour la défense du commerce local" (Ce 9-6-37 Barbier) aboutissant à fausser les conditions de la concurrence et cela ne manquerait pas d'être sanctionné par le juge administratif sous l'explication que la décision du maire limitant la liberté du commerce non sédentaire est manifestement entachée d'excès de pouvoir.

Si nous évoquons ces quelques lignes de la réglementation des Foires et Marchés (qui comportent plusieurs pages) c'est pour répondre à des critiques ou propos qui nous ont été adressés directement, mais aussi pour faire quartier de propos mal-

veillants, de rumeurs, concernant une action laxiste des conseillers municipaux délégués au Marché disant "que la moitié des marchands ne sont pas en règle". Si les délégués sont sur le marché tous les vendredis matins c'est pour exercer pleinement la responsabilité de la Municipalité, contrairement à ces propos tenus récemment à une assemblée de commerçants, nous affirmons que tous les commerçants non sédentaires sur le marché sont en règle pour exercer leur commerce.

Tous les documents à jour nous ont été fournis :

- Extrait du registre du Commerce ou des métiers,
- Récépissé de déclaration d'activité non sédentaire,
- Livret spécial de circularisation "modèle A",
- Attestation de paiement de la taxe professionnelle de l'année en cours,
- Justificatifs des inscriptions aux différentes caisses,
- Assurances diverses etc...

Les producteurs agricoles nous ont communiqué leur inscription à la "M.S.A.". Nous connaissons bien sur, toutes ces tentatives habituelles à colporter des ragots malveillants pour la Municipalité ou sur ses délégués. Mais le succès et l'accueil particulièrement favorable qu'a connu le marché cette année est la meilleure réponse apportée.

Si les Conseillers Municipaux, délégués sont aussi sur le marché le vendredi, c'est pour exercer la concertation, arrondir les angles, ceci se fait sur le terrain, au contact des gens et surtout au grand jour.

On l'a vu, entre une réglementation contraignante, et l'esprit de conciliation qui a été développé sur le marché, nous espérons que l'esprit l'a toujours emporté sur la lettre. Tout n'est pas parfait, aussi une réunion des délégués des commerçants non sédentaires sera bientôt organisée en Mairie afin de gommer les imperfections. Et tant pis pour les grincheux, la renommée des marchés de BARIAC ne s'essouffera pas encore cette année.

Jean TALOUARN et Jacques ALLIO
Délégués au Tourisme, Foires et Marché

LE CENTRE DE SECOURS 1998



Les Cadets de Barjac

Les Sapeurs-Pompiers Barjacois ont réalisés en 1998 : 1284 MISSIONS dont 908 INTERVENTIONS de secours réparties comme suit :

SECOURS AUX PERSONNES

(Chutes, Malaises, détresses médicales, Accidents de Loisirs, de Travail, etc...).....**201**

SECOURS ROUTIERS.....**36**

FEUX DE FORETS

(Dont dispositif préventif départemental de surveillance : Vigie, Patrouilles, Groupe d'intervention...)... **198**

FEUX URBAINS

(Feux de cheminée, container, véhicule, appartement, habitation, etc, sur le secteur de 1^{er} appel)..... **13**

RENFORTS (Inondations, autres feux, etc...).....**31**

SERVICES DE SECURITE

(Fôres, Courses Automobiles, etc...)..... **91**

OPERATIONS DIVERSES

(Manoeuvres, Destructions d'insectes, inondations, Recherches de Personnes, Autres Dispositifs, etc...)**338**

On peut souligner que 264 des 908 interventions de secours intéressent la commune de BARJAC.

Les 376 Activités de services constituent le travail administratif des sapeurs-pompiers au quotidien :

Services des mines, Contrôles techniques, Visites de prévention dans les établissements recevant du public, Contrôle poteaux et bornes d'incendie, Enseignement du Secourisme au grand public, Suivi des véhicules, etc...

Ces tâches incombent en priorité aux Sapeurs-Pompiers Professionnels puisqu'en plus de **Christophe DUPONT**, venu renforcer **Yannick CASADO** à la journée, ce depuis septembre, c'est **Vincent FIALON** qui a remplacé Alex PIETTE à la tête du centre de secours en cette fin 1998.

L'effectif est stabilisé à 40 Sapeurs-pompiers (dont les Docteurs BASTIDE et BRETON), puisque, un arrêté municipal incorpore dans les jeunes Nicolas AYMARD et Mathieu GODD, Sapeurs-pompiers volontaires au 1^{er} Janvier 1999.

L'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers est par ailleurs constituée d'une vingtaine de jeunes de 12 à 16 ans, travaillant sur un programme initiation au métier de Sapeur pompier.

Les cours ont lieu tous les samedis après midi.

LE CENTRE DE SECOURS

1998



Vincent Fialon - Chef de corps
Christophe Dupont et Yannick Casado

L'année 98 comporte un renouvellement total des pompiers professionnels avec la création d'un 3^e poste. C'est la promesse que nous avons faite lors de notre élection en 1995, tout comme le réaménagement de la caserne. C'est en bonne voie, mais il faut laisser le temps à la Départementalisation de prendre forme...

Il est dommage que des pompiers féminins cadets ne puissent venir étoffer l'effectif de notre Centre de Secours à la fin de leur stage car les locaux ne sont pas adaptés pour la mixité.

En ce qui concerne la section "cadets", nous félicitons les pompiers instructeurs qui s'occupent de ces jeunes et cela avec un bénévolat exemplaire. C'est en partie pour cette raison que la Municipalité a décidé cette année d'augmenter la subvention aux pompiers de 5.000 F à 5.500 F ; mais au lieu de verser intégralement cette somme à l'Amicale (les recettes sont coquettes avec les calendriers, les dons et le loto), elle l'a ventilée en 2 parts sensiblement égales entre l'Amicale et les Cadets.

Cette année, 3 nouveaux professionnels : Yannick CASADO qui nous arrive de la Région parisienne, Christophe DUPONT qui a quitté le Nord pour venir nous rejoindre, Vincent FIALON, le Chef de Corps, qui, lui arrive de l'Ardèche. Le choix de Vincent FIALON comme celui de Christophe DUPONT s'est fait conjointement entre la Municipalité et le Colonel MERCIER, Chef Départemental des services d'incendie et de secours du GARD.

Vincent FIALON remplace Alex PIETTE, qui nous a quitté après 2 ans passés à BARJAC. Quant à Vincent FIALON, nous lui souhaitons bonne chance et surtout bon courage pour prendre en main les destinées du Centre de Secours. Il est vrai que les mauvaises habitudes sont plus vite prises qu'abandonnées.

Eric RANC

DEPENSES	FACTUREES A LA MAIRIE	A LA CHARGE DE LA COMMUNE	
		TAUX	FRANCS
Habillement + Equipement	53.967	20	10.793
Carburant	72.088		10.000
Fournitures diverses	4.111	100	4.111
Salaires + charges sociales Pompiers permanents	431.000	20	86.200
Acquisition petit équipement	12.404	20	2.481
Assurance bâtiment	1.800	100	1.800
Contingent service incendie	58.339	100	58.339
Subvention à l'amicale	2.000	100	2.000
Subvention section cadets	3.500	100	3.500
Téléphone	21.186	100	21.186
Chauffage Electricité	23.148	100	23.148
Annuité Emprunt Construction Centre de Secours	75.983	-	41.125
Indemnités pompiers • manoeuvres mensuelles • gardes de nuit - week-end • sorties dans Barjac	139.877	100	139.877
Produits d'entretien	1.506	100	1.506
Fournitures de bureau	9,50	100	9,50
Participation Communale sur plan d'équipement	20.470	100	20.470
Consommation eau	3.800	100	3.800
Indemnités foire brocante	150.110	-	-
TOTAL	1.076.239		431.286

* Sorties intra-muros

** 21.010 F provenant d'une aide de 10 habitants des communes de Tharax, Rivieres, Rochegude, Méjannes, St Privat, St Jean, Montclus et Isstrac

**COUT DU SERVICE
CENTRE DE SECOURS
PAR HABITANT**

790 F

1267 habitants répartis sur 30

**COÛT NET
POUR LA COMMUNE
PAR HABITANT**

317 F

SIVU DE DFCI CEZE - ARDECHE

(Syndicat Intercommunal de défense des forêts contre l'incendie)

Il regroupe les 7 Communes du Canton : BARJAC - ST PRIVAT - ST JEAN - THARAX - MEJANNES - ROCHEGUDE et RIVIERES. Edouard CHAULET en est le Président.

Fonctionnement du Syndicat : Sur proposition des Communes, le Syndicat approuve les projets, mobilise les subventions, et fait procéder à leur réalisation en respectant scrupuleusement les vœux des communes. Un vaste programme de réparations sur les pistes de DFCI va être réalisé dans chaque Commune. L'ensemble des travaux est coordonné par M Lucien ROUVIERE, agent ONF qui assure la maîtrise d'oeuvre.

L'OFFICE DE TOURISME

Un outil plurivalent pour le Tourisme du Barjaques entre Cèze et Ardèche

LA STRUCTURE

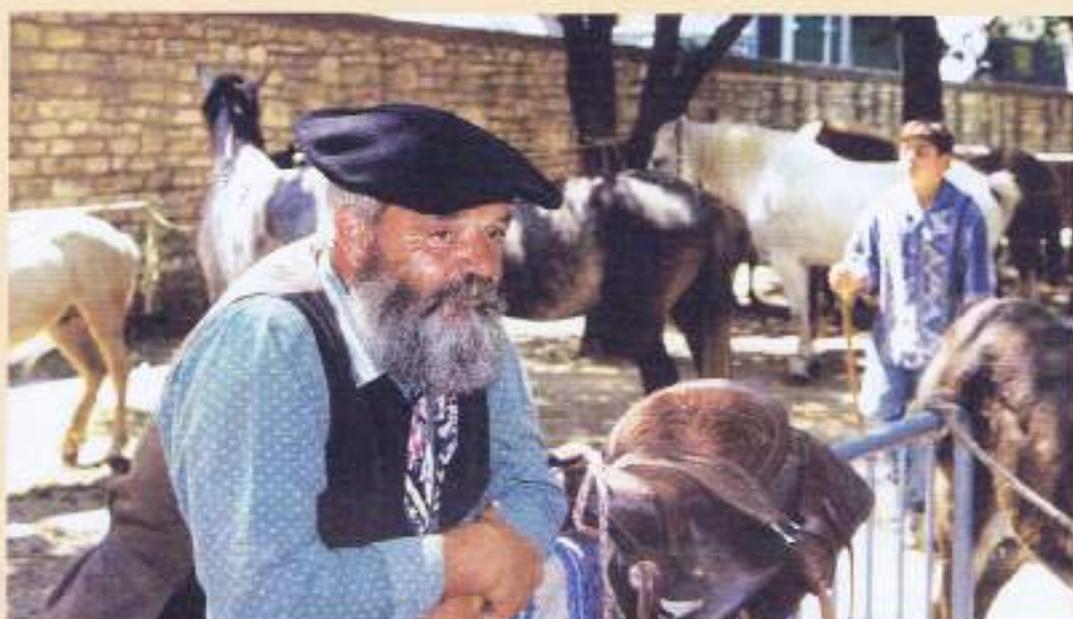
Au delà des limites administratives de la Commune, le rayonnement de l'Office de Tourisme s'est encore accru, cette année en accueillant grâce au travail qui s'y fait toute l'année, plus de 20 000 touristes ou vacanciers en un peu plus de quatre mois.

120 adhérents soutiennent, avec la Municipalité les efforts des responsables, Président, Hôtesse et Membres du Bureau. Les adhérents, c'est pratiquement tous les commerçants, les campings, les hôtels et environ 40 loueurs avec plus de 100 hébergements. L'origine des participants est pour le principal, du village mais on compte aussi une vingtaine d'ardéchois et plusieurs loueurs ou campings des cantons gardois voisins.

L'ACCUEIL ET LE FINANCEMENT

Rappelons que pour l'accueil, la Municipalité a fait construire un ensemble qui intègre, un local pour le bureau du Comité d'Expansion pendant les foires à la Brocante, local, qui en période scolaire sert d'abri bus, une cave et un espace couvert qui sert de buvette (entre autre) lors de toutes les manifestations festives de plein air qui se déroulent pendant la belle saison, avec une belle fréquence. La pièce maîtresse de cet ensemble est cependant les deux grandes salles où l'Office de Tourisme trouve sa place toute l'année avec éclairage et chauffage fournis par la Commune.

L'ensemble, nous le rappelons, construit sur fonds propres à la Commune, a coûté 520 000 F. L'entretien et les réparations



(10 000 F de travaux cette année) sont aux seuls frais de la collectivité barjacoise.

Les cotisations qui alimentent la trésorerie se montent à environ 35 000 F ce qui doit être un des meilleurs rapports parmi les Offices de Tourisme du Gard. Il n'en reste que cette année la trésorerie souffre d'un déficit important du fait de l'ouverture de deux distributeurs automatiques de billets par les deux banques locales.

Le Change et le Point Vert exercé par l'office du Tourisme ont rapporté 36 187 F en 1996, 38 363 F en 1997 et la seule activité de change en 1998 a rapporté 13 877 F. Du fait de la mise en place de "l'Euro" il ne semble pas raisonnable de prévoir de rentrée en 1999 par ce canal qui semble définitivement tari.

C'est une autre façon de dire que le militantisme de la Municipalité et de l'Office de Tourisme, depuis 1989 pour obtenir des banques un D.A.B. pour un meilleur développement du commerce local portent des fruits amers pour la trésorerie de l'Office, mais qui s'en plaindrait ?

Au sujet de cette bataille gagnée du D.A.B. nous rappelons qu'il a fallu que la Municipalité consente à vendre un terrain communal conjointement à la pharmacie et à la Caisse d'Epargne, cette dernière incluant l'espace d'un D.A.B. dans son projet de construction, pour qu'alors tous les prétextes des hautes sphères rimaises du Crédit Agricole, sur le manque de rentabilité d'un D.A.B. à Barjac, d'un coup, s'écroule.

Bel exemple de fausse stratégie commerciale ou manque de confiance affectée en notre village ? C'est surtout un épisode peu glorieux pour la banque verte dite "du bon sens près de chez vous". Laissons la promener son amertume par toute le contrée, sauf à BARJAC pour ses assemblées générales en jouant à "la banque démocratique-qui-ne-fait-pas-de-politique..."

Ce coup dur pour l'équilibre financier devait trouver impérativement une solution rapide.

L'Office de Tourisme de Barjac, ne devait trouver écho favorable que de la seule Municipalité de Barjac. 15.000 F de subvention

exceptionnelle ont été débloqués, pour payer un imprimeur et autres frais de fonctionnement. Rappelons encore que la Municipalité prend en charge au titre d'un Contrat Emploi Solidarité (CES) le salaire et la prime d'une hôtesse, la reproduction par photocopie de 3790 documents environ par an. La mise à jour annuelle de la borne touristique et Patrimoine "Camille" des Foyers Ruraux environ 700 F, la mise initiale s'étant élevée à 4 000 F. Bien entendu la subvention habituelle de 15 000 F est à ajouter. En 1998, une carte de la Vallée de la Cèze a été éditée par l'association des Offices de Tourisme de la Vallée de Cèze la participation de la mairie a été de 5 000 F.

Le duathlon organisé par l'Office et la Marseillaise a été également subventionné pour 10 000 F. Voilà l'effort considérable de la municipalité apporté au développement du tourisme dans le Barjaques par le canal de l'Office de Tourisme de Barjac. Ici comme dans d'autres domaines le partenariat des collectivités locales voisines est dérisoire ou inexistant.

L'OFFICE DE TOURISME

Un outil plurivalent pour le Tourisme du Barjaques entre Cèze et Ardèche

Pourtant ce ne sont pas les déclarations et vœux tonitruants sur la solidarité entre communes, sur la célébration des "PAYS" sites naturels d'entraide, qui font défaut. Il est vrai que les déclarations ne coûtent rien et que bien médiatisées elle peuvent rapporter gros.

Quels sont les autres subsides dont bénéficie l'Office, Le Département 4 500 F, Saint Privat de Champclos 4 000 F, l'Office de Tourisme d'Ornac 1 000 F.

Il faut souligner que d'avoir l'honneur d'être classé "Office deux étoiles" coûte à celui-ci, une cotisation à l'Union Départementale des O.T. de 2 700 F !!! en plus de l'obligation d'être en possession des annuaires et documentation à jour, des Offices de la Région, et cela coûte cher, trop cher.



Un concurrent Barjaçois au duathlon !

L'OFFICE DE TOURISME ACTEUR DE LA VIE LOCALE

Si l'Office du Tourisme a été le coordinateur ou pour le moins le diffuseur d'informations sur toutes les animations organisées par les associations, il est impliqué directement en organisant des manifestations qui connaissent un bon succès promotionnel pour le village.

Le "Duathlon du Barjaqués" du mois d'avril, parrainé par la "Marseillaise" en partenariat avec des sponsors privés a connu pour la première édition, une belle fréquentation. Ce succès lui a permis de bénéficier du label de la Fédération Française de Triathlon avec arbitrage officiel par celle-ci. Cette logistique a permis l'inscription d'athlètes de niveau national et cette dynamique devrait encore mieux se concrétiser cette année.

Rappelons que l'aide de la municipalité est de 10 000 F.

La Foire à l'Artisanat et aux Chevaux du 14 juillet a elle aussi été un succès. Cinquante exposants avaient répondu présents. Des ânes, des chèvres de toute taille et des chevaux de traits magnifiques. Des artisans du cuir avec des sacs et des harnais, des ferronniers etc... L'Harmonie "Les Enfants de Barjac" s'est manifesté à plusieurs reprises avec son brlo habituel. Le Centre de Secours et les pompiers ont démontré tout leur savoir et leur professionnalisme au service des gens. Un convoi de vieux tacots essouffés, a fait halte pendant quelques heures offrant les secrets de leur magnifique réhabilitation au yeux d'un public nombreux, avant d'effectuer un défilé dans le village. Le public comblé eut encore droit à une très belle démonstration de dressage de chevaux.

L'activité de l'Office du Tourisme c'est encore sa participation

active au succès grandissant du festival "Chansons de Parole" prévente de billets, réponse aux demandes d'hébergements tant des artistes, techniciens que des spectateurs questionnant de la France entière.

C'est l'organisme principal autour duquel s'articule ce qui se visite, s'amuse, randonne, donne de la vie à notre cité et cette vie c'est la raison pour laquelle nous sommes si présents, si attentifs à l'Office du Tourisme local.

Cette année, doit être l'année charnière où l'Office de Tourisme doit être présent sur tous les médias afin d'être en mesure de répondre à sa renommée de point phare dans cette partie du département.

Une convention doit être établie entre les foyers ruraux et la borne "Camille" et le Comité Départemental du Tourisme afin que cette borne soit le relais entre les offices de tourisme et le site internet du Comité du Tou-

risme, du Département, de la Région et sur le plan national. Nous avons donc raison de défendre la borne Camille et le service public face à des affairistes privés qui proposaient les services de leur borne en ponctionnant un peu plus la trésorerie de nos commerçants locaux. «Camille» est à Barjac grâce au volontarisme de la Municipalité et à son engagement financier ciblé pour aider au développement économique local.

AU SUJET DES "PAYS"

Nous l'écrivons année après année, ici nous ne croyons pas à la manne providentielle qui viendrait de structures, ou de communautés d'organismes ou d'associations qui ne se justifient que par ce qu'elles proclament qu'elles existent.

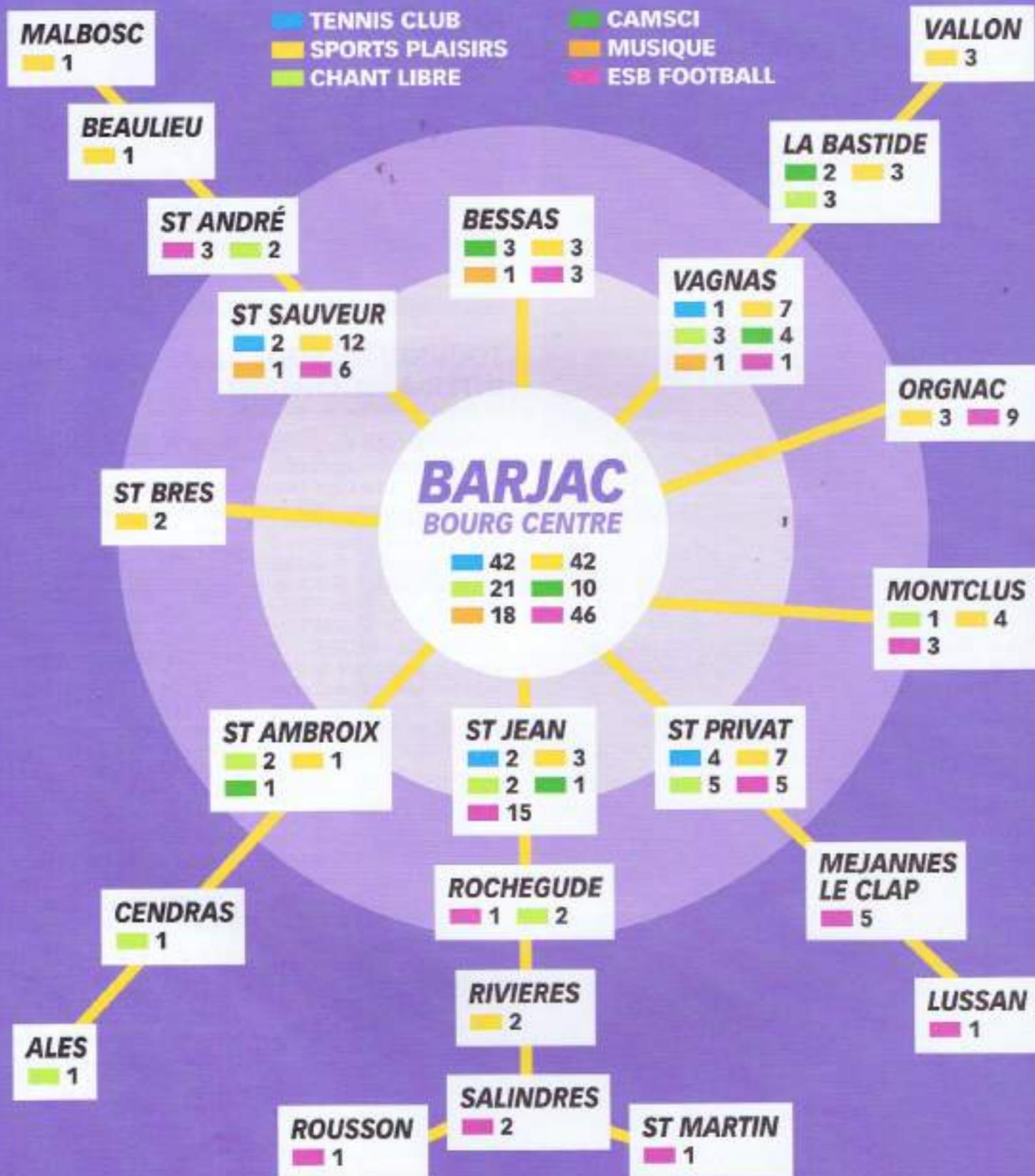
Une loi veut créer des "Pays" ce projet faute comme les précédents. Les nouvelles structures vont soustraire aux communes des compétences importantes qui seront gérées par des instances non élues au suffrage universel. La création de pays et de communauté d'agglomérations va aggraver le déficit démocratique, déjà constaté avec la mise en place des précédentes communautés.

La promulgation de la nouvelle loi irait de pair avec l'établissement de contrat de plan Etat-Région et ce non seulement pour le tourisme mais serait aussi valable en toute matière.

Le défi est de taille. L'aménagement du territoire ne peut se faire sans la population et ses élus, toute autre structure peut certes jouer un rôle, mais à titre consultatif.

Jean TALOUARN

LE RAYONNEMENT DE NOS ASSOCIATIONS



LES ACTIVITES SPORTIVES BARJACOISES

RALLYE CEVENOL

L'association "Ecuire Bleue" dont le siège est à St Ambroix, a organisé le 14^e Rallye Régional Cévenol les 14 et 15 février 1998. Il s'agit d'un rallye automobile très prisé puisqu'il figure au calendrier des épreuves de Coupe de France des Rallyes et du Championnat de Ligue "Languedoc-Roussillon". Une entrevue avec la municipalité souhaitée par les responsables de l'association et notamment Monsieur Vincent TERRANA qui en est le président eut lieu en octobre 97. L'opportunité d'accueillir dans notre village les parcs d'assistance et regroupement la dimanche 15 février nous était offerte. Une subvention de 1.500F, l'installation de quelques barrières, une sonorisation ainsi qu'une coupe nous étaient demandées. Ces besoins nous parurent infimes et en même temps nous interrogèrent. Mais très vite nos doutes sur l'attrait de cette épreuve se dissipèrent. En effet, très tôt le 15 février au matin, le village s'anima. Les organisations étaient sur le terrain. Rapidement la place du 8 mai et la Lisette se transformèrent en parc automobile. Plus de 100 véhicules venus de toute la région entrèrent dans le parc assistance pour se regrouper ensuite depuis le restaurant des Capucins jusqu'à la terrasse de l'Hôtel du Centre. De véritables oeuvres d'art rugissantes, bichonnées aux mille couleurs provoquant l'illumination des visages et le rêve chez les enfants, se rangèrent sur deux rangs en fonction des temps réalisés par les concurrents. De nombreux spectateurs s'agglutinaient le long des barrières de sécurité avec l'espoir de côtoyer leur pilote favori ou bien leur soumettre un papier afin d'obtenir un autographe. La remise de récompenses eut lieu à la maison des associations de St Ambroix. Edouard CHAULET y était invité et remit une coupe aux vainqueurs. BARIAC fut chaleureusement remercié et applaudi.

La promotion du village passe aussi par ce genre de manifestation. Elle induit des retombées économiques (directes ou indirectes) non négligeables. Nous sommes persuadés qu'il faut aider les sports mécaniques et ainsi encourager tous ces bénévoles qui veulent nous faire partager leur plaisir.

Pour rester dans le même registre, mais tout de même d'une dimension supérieure, nous voulons mettre à l'honneur une jeune pilote barjacoise qui vient régulièrement dans notre ville malgré des contraintes professionnelles importantes. Les performances réalisées en Formule 3000 ne laisseront pas indifférents les grand nom de F1. Son engagement à l'écurie PROST GRAND PRIX, en qualité de pilote d'essais le propulse parmi l'élite. Le haut niveau est très exigeant. Les aptitudes, le sérieux, la volonté, et bien sûr, de nombreux sacrifices sont les critères principaux de la réussite. Quand on sait ce qu'il en coûte pour y accéder, cela ne peut que susciter l'admiration. La Municipalité l'a fait citoyen d'honneur en 1995. Distinction, ô combien méritée puisqu'il se trouve aux portes de la consécration. Un volant en Formule 1 ne saurait être longtemps inaccessible. Ainsi ces efforts seront récompensés. C'est ce que lui souhaite la ville de BARIAC. Félicitations et bravo à Stéphane SARRAZIN.



ESB en action !

TOURNOI DE FOOT INTER-ASSOCIATION

La réunion préalable à l'organisation du tournoi interassociations du 30 mai eut lieu le 6 avril 1998.

Onze présidents représentaient leur association respective : CAMSCI - E.S.B. - A.P.E. de L'ECOLE PUBLIQUE - ABAH - OFFICE du TOURISME - COMITE des FETES - CHASSEURS de SANGLIERS - RANDO - CEZE - ELTORINO - LA MUSIQUE. A noter que ce n'est pas une liste exhaustive. Concertation néanmoins nécessaire puisqu'elle définit les responsabilités de chacun au niveau de l'organisation de cette journée, mais également au niveau de l'information vis à vis des membres d'associations ou bien d'amis désireux de s'impliquer et ainsi contribuer à sa réussite. Un temps maussade n'empêchât pas le bon déroulement et ne nuit en aucun cas à la fameuse 3ème mi-temps. L'ESB sympathiquement prit à sa charge la partie sportive. L' APE école publique, le repas Christophe LISLE la sonorisation et le bal. Tout était calé afin d'offrir aux nombreux participants une journée conviviale et détendue. Mis à part l'incontestable plaisir à se retrouver entre Barjacois, l'intérêt que procure cette manifesta-

tion est très appréciable est très appréciable. Les prix annoncés, concernant les boissons, et le repas restent raisonnables. Ils ne doivent surtout pas être une barrière, mais plutôt attractifs. Environ 200 repas ont été servis. Cela dégage des bénéfices et apporte à l'association organisatrice, dans un laps de temps relativement court une réelle bouffée d'oxygène.

L'élaboration de ce moment récréatif nécessite évidemment des moyens matériels. La municipalité et certains privés sont heureux de les mettre à disposition. Mais je voudrais remercier sincèrement tous les membres d'associations qui oeuvrent ce jour-là pour le même objectif. Quelque chose que l'on bâtit ensemble n'est pas facile à démonter.

L'A.P.E. du CHATEAU a remporté avec succès le tournoi 98. Elles s'est vu décerner le Trophée pour la 2ème année consécutive. Il est mentionné dans le règlement qu'au bout de 3 victoires, il sera acquit définitivement. Ce que nous leur souhaitons bien sûr.

Quant aux futurs adversaires : bon entraînement pour le tournoi 99.

LES ACTIVITES SPORTIVES BARJACOISES

TENNIS CLUB

52 licenciés dont 34 enfants

Voici les résultats de nos équipes engagées en Championnat Départemental :

MINIMES GARÇONS, équipe composée de Julien PILOD, Aurélien RICCI, Matthieu GALLOT, Clément AGAPITOS, CHABAUD Nicolas

SENIORS DAMES : Elles évoluent en 1^{re} division - 5 matches joués : 2 victoires

Elles participent également à la Coupe de l'Amitié Inter-Départementale où elles sont actuellement fort bien classées

SENIORS HOMMES : 3^e Division - 7 matchs : 6 victoires 1 défaite, ils vont sans doute accéder à la 2^e division.

L'entraînement des enfants a lieu les mercredis après-midi, assuré par Roland GINEL et Guy LAURENT.

L'entraînement adultes est assuré le Mardi soir par Gilles REY.

Des projets 99 sont à la réflexion : sorties au Tournoi de Monte-Carlo et à Nîmes pour la Coupe DAVIS, rencontres inter-club...

ASSOCIATION SPORT PLAISIR

105 membres actifs cette année, des adultes et des enfants qui participent aux cours de Peinture-Dessin, à la Chorale, au Ping-Pong, à l'atelier de cirque, à la Gym.

L'envie de renouveler le BARJ'ART, le dimanche 23 mai avec une pléiade d'artistes (professionnels et amateurs) : musiciens, sculpteurs, peintres, danseurs, comédiens qui feront vibrer les rues et places de BARJAC.

CYCLISME - GRAND PRIX DE BARJAC

Le 8 mai 1998, l'Espoir Cycliste NIMDIS F.S.G.T. est venu une nouvelle fois dans nos murs. L'organisation de cette épreuve, chère à notre regretté et ami Pierre PASCAL a connu quelques difficultés. L'occupation des places et allées par le marché induit des problèmes

de circulation, de sécurisation du parcours notamment dans la traversée du village. Le podium et l'arrivée étaient matérialisés face à la nouvelle pharmacie. Malgré cet inévitable désordre, une foule de spectateurs sensibles à cet événement sportif vint acclamer les jeunes vainqueurs dans les catégories poussins, minimes et cadets.

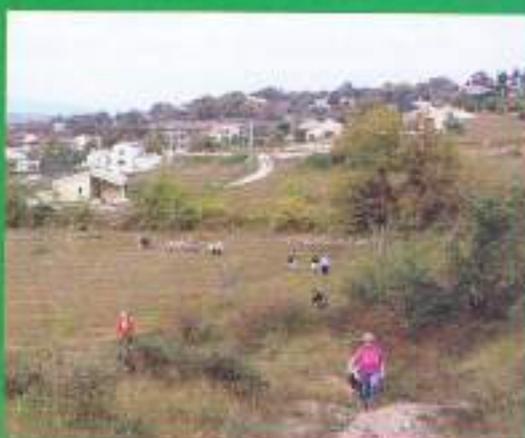
L'après midi fut abordée plus sereinement. Les espaces laissés libres par les marchands servirent de parking aux concurrents venus de tout département. Les amateurs de vélo pouvaient être satisfaits. Trois catégories de coureurs, juniors, seniors et vétérans prenaient les départs échelonnés place Charles GUYNET. Les participants victorieux furent récompensés en fin de soirée devant un public conquis et de nombreuses personnalités.

La municipalité patronne depuis quelques années cette manifestation.

Une subvention de 5.000 F, des coupes et quelques bouquets de fleurs ont permis à une équipe dirigée par Monsieur René ALBOUY, Président de l'Espoir Cycliste NIMDIS F.S.G.T. d'envisager, cette nouvelle édition. Nous soutenons ainsi ce sport difficile. Malheureusement son image a été ternie lors du dernier TOUR DE FRANCE. Malgré cela sa noblesse reste incontestable. La volonté et l'énergie avec lesquelles ces bénévoles viennent nous solliciter dans le seul but d'organiser de nouvelles compétitions ou de nouvelles rencontres quelque part nous rassurent. Ce dynamisme ne peut que nous séduire.

Les sports de nos villages sont des exemples de dévouement et de vertus. Rien à voir avec l'affairisme et le dopage qui nous révoltent. Et on ne peut que s'associer au combat "Sport Propre" de Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports : Marie Georges BUFFET.

ASSOCIATION RANDO-CEZE



RANDO-CEZE voit le jour à BARJAC en Novembre 1997 et y installe son siège. Sous la houlette de son Président, René GUELIN, l'Association se développe et étend son renom sur le Barjaqués... et au-delà, colportant ainsi le dynamisme de la Cité.

RANDO-CEZE a pour but la pratique de la randonnée pédestre adaptée, par la diversification de ses sorties, à tous niveaux et à tous les âges.

Elle bénéficie de la compétence de 2 accompagnateurs diplômés

de BARJAC et des environs et d'autres, qui pour n'être pas diplômés, n'en sont pas moins des accompagnateurs hors pairs. Leur connaissance du pays et Basses Cévennes est précieuse au groupe. Les marcheurs peuvent ainsi, au long des promenades et sentiers, découvrir le pays profond, les choses cachées, la faune, la flore, l'histoire d'une région, vivre au grand air quelques heures ou une journée, un week-end, redécouvrir la nature entre amis ou en famille, pratiquer un sport complet et recommandé.

C'est aussi se redécouvrir les uns les autres, tiser des leins et rassembler.

Un programme des randonnées est régulièrement établi et à la disposition sur demande. Téléphone : 04.66.24.70.09

LES ACTIVITES SPORTIVES BARJACOISES

FOOTBALL ESB MONDIAL

FABULEUSE est certainement l'adjectif qui décrit le mieux la saison 97-98. Abordant la 2^e partie du championnat avec dans leur maquette, le titre de champion d'automne 97, la motivation de nos deux équipes seniors fut déçue. Les dirigeants : Mrs Maurice HUART, Patrick GAGNE, Auguste NERONI, Guy SOULIER, Roland EYRAUD managèrent leur équipe respective avec opiniâtreté et toute proportion gardée affichèrent un certain professionnalisme. L'envie légitime d'atteindre l'objectif fixé était perceptible lors de chaque rencontre, chaque entraînement. Un public nombreux, pas essentiellement barjacois, a soutenu très assidûment les joueurs dans leur évolution. Les déplacements lointains, notamment en Lozère, engendrant des efforts financiers, n'ont pas représenté un obstacle majeur à la fréquentation des supporters sur les stades. Le suspens fut total. Il fallut attendre le résultat du dernier match pour être enfin délivré de cette angoisse oppressante.

Les accessions en "Promotion d'honneur B" pour l'équipe fanion et en 2^e division pour les doublures furent fêtées comme il se doit. Le rideau venait de tomber sur la scène locale. Il se releva le 12 juin, pour nous offrir un spectacle - LA FRANCE organisatrice du mondial 98 se montra à la hauteur de cet événement sportif international. La panoplie de nos infrastructures leur capacité d'accueil, l'implication de nos services publics, privés, les dispositifs de sécurité déployés sur tout le territoire, toute cette harmonisation doit être saluée. A l'événement exceptionnel, mesures exceptionnelles. La cerise vint se placer au centre du gâteau le 12 juillet lorsque l'équipe de FRANCE reçoit des mains du Président de la République Jacques CHIRAC, cette récompense tant convoitée qui est la Coupe du Monde. Ce trophée, jusqu'à présent préjugé inaccessible était la propriété de la Nation. Des personnes pour lesquelles le football ne bénéficiaient pas d'un réel engouement, se trouvèrent prises dans l'effervescence et se joignirent, sans retenues, à la liesse populaire. Cela démontre toute la magie du Foot. Le constat que l'on peut faire met en évidence la popularité de ce sport. Le seul capable de provoquer tous ces mouvements de foule, et de faire battre les cœurs à l'unisson. Le nombre

de licenciés a augmenté considérablement dans tous les clubs. L'ESB en comptabilise 150 à l'heure actuelle dont 100 jeunes. Véritable pépinière que l'on peut voir les mercredis et samedis après-midi sur le stade encadrée et dirigée par les responsables que sont : Raymond et Amaud CASANADA, Jérôme LOUART, Bidier MAILLET, Serge CESANAT, Patrick DÉJOUX, Maurice CORRADI. La majorité de ces jeunes habite BARIAC, c'est ce qui fait la force du Club. Il faut veiller à conserver cette potentialité de joueurs. Le fait de jouer ensemble année après année, permet de mieux se connaître, de s'apprécier et surtout de se respecter. Paramètre important qui définit les orientations d'un club et lui garantit son maintien à un bon niveau.

Le 30 mai 98 à ROCHEFORT DU GARD eut lieu la remise des prix du "15^e CHALLENGE DE L'OFFENSIVE". Cette réception a pour but de récompenser les 52 clubs de Football les plus offensifs, des départements GARD-LOZERE. Le président Cyril Gilles reçut une superbe coupe pour les 68 buts inscrits dans la saison. A l'issue du Tournoi interassociation ce même jour, Edouard CHAULET Maire de BARIAC, au nom du Conseil Municipal remit à Cyril un magnifique plateau argent, finement ciselé sur lequel est mentionné l'accession en division supérieure de nos deux équipes seniors. Ceci, afin de signifier tout l'intérêt que nous portons aux résultats et à la promotion de l'ESB. Merci à tous les acteurs qui ont contribué à l'élévation du Club.

En 98, plusieurs étapes importantes ont été franchies avec succès par notre jeune footballeur Stéphane RASTOLL. Voici la 2^e année qu'il endosse le maillot aux couleurs de l'OLYMPIQUE D'ALES EN CEVENNES, son équipe figure à la 3^e du championnat en catégorie EXCELLENCE moins de 13 ans. Il joue milieu offensif avec le N°10. Ses facultés, sa vision du jeu en font une des pièces maîtresses. Il s'entraîne trois fois par semaine au stade MENDELA à ALES. Le championnat régional dans lequel il évolue l'oblige souvent à jouer hors du département (BEZIERS, SETE, CARCASSONNE, PERPIGNAN etc...)

Les 21 et 22 mai, les magasins CONTINENT en partenariat avec la fédération Française de Football organisaient dans toutes les régions de FRANCE des tests techniques, 15000 jeunes sur tout le territoire passaient ces épreuves simultanément tout en sachant que

seuls 48 d'entre eux (2 par région) auraient le privilège de côtoyer pendant 3 jours l'élite française à « CLAIRE FONTAINE ». L'équipe de FRANCE était installée en ces lieux en vue de la préparation du MONDIAL. Stéphane se présenta à MONTPELLIER où il réalisa de véritables prouesses techniques athlétiques. Sa performance lui valut d'être retenu et lui permit de vivre des moments inoubliables et très enrichissants. Le 11 novembre dernier, à MARSEILLE, il fit une détection pour le club de BASTIA. Il n'en connaît pas le résultat pour l'instant. Mais un grand club professionnel a été séduit par ce jeune joueur puisqu'on peut annoncer d'ores et déjà qu'il évoluera la saison prochaine à MONTPELLIER-HERAULT.

Ses premières foulées sur le stade de BARIAC sous les couleurs de l'ESB, restent bien présentes à l'esprit de STEPHANE. Il a retenu les enseignements, les conseils et il les met à profit dès qu'il a un ballon aux pieds. Les bases essentielles lui ont été inculquées chez nous par des dirigeants et entraîneurs qui ont su préserver ses capacités d'aller plus loin. Ses parents se joignent à lui pour exprimer leur reconnaissance. Sa progression ne nous laisse pas indifférents. Elle est synonyme de sacrifice, de sérieux et courage, en plus, tu n'oublies pas de préparer ton avenir en travaillant bien à l'école. BONNE CHANCE.

Sylvian BELIN

NAISSANCE DE L'ARC-CLUB PILOTÉ PAR JÉRÔME LOUART



L'ÉTAT DES SUBVENTIONS LES SALLES COMMUNALES

COMITE DES FETES	40.000 F
E.S.B	16.000 F
ECOLE DE MUSIQUE	20.000 F
HARMONIE " LES ENFANTS DE BARJAC	7.000 F
CHASSE	1.700 F
CLUB BOULISTE	10.000 F
CLUB 3 AGE	1.000 F
ANACR	250 F
DEPORTES	250 F
MUTILES	250 F
FNACA	250 F
MINEURS RETRAITES	1.000 F
POMPIERS - AMICALE	<small>voteé mais pas versée</small> 2.000 F
POMPIERS - Section Cadet	3.500 F
TENNIS CLUB	4.000 F
CHASSEURS SANGLIERS	750 F
UCIA et PL + Droits de place	250 F
RANDO CÈZE	500 F
MEDAILLES	250 F
R.P.O	<small>dont 500 F animations scolaires</small> 1.000 F
ECURIE BLEUE - RALLYE CEVENOL	1.500 F
RADIO GRILLE OUVERTE	500 F
CAMSCI	1.000 F
SYNDICAT EXPLOITANTS AGRICOLES	250 F
SPORTS PLAISIRS	4.000 F
ORGANISATION BARJ'ART	8.000 F
APE ECOLE PUBLIQUE <small>Classe de découverte</small>	13.750 F
CHANT CHORAL	7.000 F
APE ECOLE PRIVEE <small>Classe de découverte</small>	5.300 F
EL TORINO	4.000 F
OFFICE DE TOURISME	15.000 F
Duathlon	10.000 F
Dépliants	5.000 F
Subvention exceptionnelle	15.000 F
CHANT LIBRE - Organisation Festival	60.000 F
UFAC	250 F
CADIR <small>Concours National Résistance et Déportation</small>	1.000 F
ESPOIR CYCLISTE NIMOIS <small>Course du 8 mai</small>	1.000 F
TOTAL	266.500 F

A CELA S'AJOUTENT...

● **2.000 F** (recettes spectacle soirée Francuba) reversés par décision du Conseil au Secours Populaire en faveur des populations sinistrées d'Amérique Centrale

● **1.400 F** à titre d'aide exceptionnelle à des séjours linguistiques ou de découverte organisés dans le cadre scolaire collège. 100 F par enfant sont versés directement aux familles.

● **16.550 F** au titre de l'aide à la rénovation de façades visibles de la rue

● **1.000 F** votés par le CCAS au Restaurant du Coeur - Centre des MAGES

Toute subvention est liée à une activité et a une existence associative d'au moins 1 année.

Un rapport d'activités accompagné du bilan financier de l'Association doit être obligatoirement transmis en Mairie.

Toute Association ne respectant pas ces obligations verra la subvention votée en sa faveur par le Conseil Municipal gelée dans l'attente des pièces justificatives.

LE NOMBRE TOTAL DES PHOTOCOPIES FAITES POUR LES ASSOCIATIONS EST DE **18.882**

PRET GRATUIT DES SALLES COMMUNALES

**RESERVATIONS
POUR DES ACTI-
VITES REGULIERES**

**LES ENFANTS
DE BARJAC
ECOLE PUBLIQUE**

**SPORT PLAISIR
CHATEAU**

**CLUB LA BELLE
EPOQUE**

LUNDI - CHORALE
MARDI - JEUDI GYM
MERCREDI - CIRQUE
VENDREDI - PING PONG

CHATEAU
MERCREDI
ANIMATIONS DIVERSES

ECOLE PUBLIQUE

LUNDI - MARDI - PEINTURE
MERCREDI - JEUDI - DESSIN

CAMSCI

CHATEAU
MARDI - ARTS MARTIAUX

**ECOLE
DE MUSIQUE**

ECOLE PUBLIQUE

MERCREDI
COURS DE MUSIQUE

ARC CLUB

CHATEAU
MARDI - SAMEDI
TIR A L'ARC

ACTIVITE DU CONCILIATEUR

**10 AFFAIRES TRAITÉES
8 RÉGLÉES.**

Il est rappelé que le conciliateur assure ses fonctions bénévolement. Ses interventions ne donnent lieu à aucun frais.

Son rôle est de tenter, en cas de litige, de trouver un arrangement amiable entre les parties concernées.

Il ne peut cependant intervenir dans des affaires impliquant l'Administration et l'Armée.

S'adresser directement à

M. CERISIER Georges
Rue des Lilas - 30430 BARJAC
Tel : 04.66.24.57.64

FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES

Son but est la défense des droits des handicapés auprès de tous les organismes et administrations ainsi que la représentation des adhérents auprès des Tribunaux, à l'issue d'expertises concernant les handicaps.

Les réunions ou permanences ont lieu à la salle municipale du Club "la Belle Epoque".

Le responsable est

Jean DIVOL
le Mas Neuf - 30430 BARJAC

RESERVATIONS OCCASIONNELLES DES SALLES

ASSOCIATION	NBRE RESERVATIONS DE SALLES POUR ACTIVITES NON LUCRATIVES <i>ex : réunion</i>	NBRE RESERVATIONS DE SALLES POUR DES ACTIVITES PAYANTES <i>ex : bals, lotos</i>
COMITE D'EXPANSION		1
POMPIERS	2	2
ABAH	1	2
FNACA		1
FNDIRP	1	
CLUB "LA BELLE EPOQUE"	3	2
APE ECOLE CHATEAU	1	2
APE ECOLE PUBLIQUE	1	3
OFFICE DE TOURISME	3	
ANCIENS COMBATTANTS	1	
CHANT LIBRE	5	4
COMITE PAROISSIAL	2	2
CENTRE SOCIO CULTUREL		1
COMITE DES FETES	5	1
SPORT PLAISIR	4	
OGEF		2
UCIA	1	
EL TORINO	8	1
RPO	4	
ASSOCIATION CHASSE	7	
RANDO CEZE	1	
TENNIS CLUB	1	
ASSOCIATION MINEURS	2	
ESB	1	1
ASSOCIATION MUSIQUE	1	

Aucune location n'est demandée...

Certains ont pensé aux oeuvres sociales. Ces utilisations intensives nous réjouissent. Il y a tant de villages dont les salles polyvalentes restent fermées ! Ici, nous manquons de place et quelques hiatus surviennent parfois.

Néanmoins, à chaque réunion des Présidents d'Associations, la Municipalité en appelle au civisme : respect du bien public, vigilance à propos de la propreté et de l'énergie, respect des horaires et niveaux sonores.

- Heures de travail nettoyage salles du Château : **600 Heures** minimum
- Consommation électrique au Château : **52.000 F**
- Consommation groupe scolaire public (garderie - école de musique - fanfare ...) : **122.500 F**

Ils ont confiance en Barjac



Gaugue Renault - Route d'Alès - Laurent et Olivier Ichézer



Fleuriste - Place Joseph Comte - Karla Lelièvre



"Les herbes de Provence" Place de la Mairie - Martine Dapheuil



Café-Restaurant du Chêne Vert - Laure Farné - Sébastien Costanza



Peintre - Place de la Mairie - Mr Segura



Ferronnier - Serrurier - Henri Couzette



Hôtel-Restaurant du Rizez - Mr & Mrs Bizard



Infirmier, nouveau directeur Maison de Retraite - Mr Roland Soulier

L'ETAT CIVIL

1998

NAISSANCES

BAUER Adrien Patrice Henry
né le 29 décembre 98 à ALES

CROISSANT Laura Estelle
née le 02 avril 98 à ALES

FIOLE Lise Odile
née le 10 mars 98 à ALES

HUGON-GUIBAL Maëlis
née le 13 octobre 98 à ALES

JALIBAT Philippe
né le 11 mai 98 à ALES

LOLIVREL Axel
né le 22 octobre 98 à ALES

LOLIVREL Kélian
né le 22 octobre 98 à ALES

MARRON Cyprien Thimotée Jordan
né le 11 novembre 98 à ALES

MARTIN Luna Palma
née le 23 avril 98 à ALES

MIGUENS DA GRACA Alicia Maria
née le 10 janvier 98 à ALES

PELLET Chloé Aurore
née le 11 novembre 98 à ALES

PERROIS Solenn
née le 12 août 98 à ALES

PLAUCHUT Benjamin
né le 31 août 98 à ALES

TAULELLE François Emmanuel
né le 09 décembre 98 à ALES

MARIAGES

GUIGUES Olivier Jean
et **FERNIER Nathalie Odette Andrée**
le 30 mai 98

HILAIRE Fernand Camille Stanislas
et **BONNEFOI Daniëlle Andrée**
le 14 mars 98

MOLKO Olivier Henri
et **GLORIEUX Oriane Marie Chantal**
le 04 septembre 98



60 ans de bonheur chez M. et Mme Jourdy

PILOD Jean-Michel
et **BELOTTI Agnès Adèle**
le 25 juillet 98

PLAUCHUT Laurent
et **BELLIL Djamila**
le 18 avril 98

REGINAUD Philippe Jacques Martin
et **PUPULIN Marie Bernadette Andrée**
le 08 août 98

RIZ Olivier Maurice Sylvain
et **MINET Anne**
le 29 août 98

VERREZ Pierre André
et **NERONI Sonia**
le 19 septembre 98

DÉCÈS

AUDU Elie Marius Auguste
le 20 novembre 98 à BARIAC,
Résidence St Laurent

BASSIN Marcel Raoul
le 29 juillet 98 à BARIAC, La Perrière

BORIE Clément Jean Emile
le 29 décembre 98 à BAGNOLS SUR CEZE

BORIE Marcelle Julia Veuve DUCROS
le 12 mars 98 à AVIGNON

BOUQUET Alice Claire Marie
Veuve **ADAM**
le 09 décembre 98 à BARIAC,
Résidence St Laurent

COLLE Irène Epouse HUILIER
le 18 février 98 à ALES

DEGUERET Simone Jeanne
Veuve **LE BERRE**
le 25 janvier 98 à BARIAC, Trédoul

DUBOIS Roger Marcel
le 28 septembre 98 à ALES

FLANDIN Suzanne Mathilde
Veuve **MARRON**
le 04 avril 98 à SAINT AMBROIX

LAUZE Pauline Julienne
le 23 février 98 à BARIAC,
Résidence St Laurent

LAVIE Henri Jules
le 20 décembre 98 à BARIAC, Mas de l'Aube

LAVIE Marie Jeanne
le 07 février 98 à ALES

LOPEZ Antonia Epouse ROSSI
le 03 août 98 à MONTPELLIER

MARQUANT Georges
le 06 novembre 98 à BARIAC,
Résidence St Laurent

NONNENMACHER Jean-Louis Joseph
le 11 août 98 à BARIAC, Mas Lozard

PARTENET Robert Louis
le 13 juin 98 à LYON 3e

PUGNIERE Jeanne Victorine
Veuve **CARTIER**
le 17 octobre 98 à ALES

RIBARD Andrée Marie Louise
Veuve **MAUREL**
le 27 janvier 98 à BARIAC,
Résidence St Laurent

ROBERT Franck Albert
le 24 décembre 98 à NIMES

ROMIEU Alix Marie Joséphine
Veuve **MARRON**
le 13 novembre 98 à BARIAC,
Résidence St Laurent

STUPPA Roger Aimé Emile
le 02 juillet 98 à ALES

USAI Marc Gabriel Augustin
le 06 avril 98 à BARIAC, Route d'Orgnac

VERDIER Monique Louise
Raymonde Veuve **LAVIE**
le 20 septembre 98 à PUYMERAS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

C'EST POUR BIENTÔT ! EN MARS 99

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 99.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations œuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions.

On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction. Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires, ...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques ; c'est le but exclusif du recensement.

Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés.

Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Perpignan disparaît de la carte de France !

DÈS LE 8 MARS, RÉSERVEZ-LEUR LE MEILLEUR ACCUEIL.

GUY CALAFEL

Le 17 août 1998, Barjac disait un dernier adieu à M. l'abbé Guy CALAFEL, décédé subitement quelques semaines après avoir été, sur sa demande, déchargé de ses responsabilités pastorales, pour raison de santé.

Né en Algérie en 1931, ordonné prêtre à Alger (1957), il avait, à partir de 1965, exercé son ministère principalement dans la région "Cèze Auzonnet" : Potelières, Les Mages, Salindres. Il était arrivé à Barjac en 1994, après 4 années au Grau-du-Roi.

A la veille de quitter Barjac, lors d'une réunion amicale devant une nombreuse assemblée, avait été rappelé son passage fructueux dans le district paroissial (qui comprend aussi plusieurs communes ardéchoises) : un esprit nouveau, ouvert à la participation de tous, jeunes ou adultes, la création d'un journal paroissial, une amitié parfois exigeante, qui révélait, malgré des problèmes de santé, une écoute attentive de chacun, à la mesure de sa disponibilité au service de tous.

**"Adieu Curé,
on t'aimait bien !..."**



LES CITOYENS D'HONNEUR

1998



JACQUELINE TALOUARN

Jacqueline MARNEE est née le 2 Mai 1921 à IVRY SUR SEINE. A 14 ans, apprentie fleuriste, elle connaît les conditions de la vie ouvrière. Elle partage les espoirs de 1936 apportant le Front Populaire, mais aussi, la tourmente de la guerre d'Espagne. Elle adhère à l'Union des Jeunes Filles de France, collectant du lait et des vêtements pour les enfants espagnols ou cachant de jeunes réfugiés.

C'est presque naturellement qu'elle imprime manuellement des tracts contre l'occupant allemand dès la fin de 1940, avec ses amis, ses camarades qui appartiennent pour la plupart aux jeunesses communistes. Plusieurs tomberont fusillés par les pelotons d'exécution allemands.

Elle se marie en août 1941. Son mari est arrêté un mois après. Elle sera elle-même arrêtée en 1943 par la Brigade Spéciale, élite des tortionnaires français à la solde de l'occupant. Elle connaît pendant un an la prison de la Petite Roquette, avant d'être déportée à Ravensbrück, puis à Hollerschen. Libérée en mai 1945, elle retrouve son mari qui avait été déporté à Mathäusen. Il est très affaibli et décède en 1947. Toutes ces années de jeunesse marquent la mémoire d'une empreinte indélébile.

Si notre municipalité a tenu à honorer Jacqueline TALOUARN, c'est pour ce qu'elle fut, mais aussi pour son engagement actuel, sa "Résistance" car depuis plus de 35 ans, elle fait partie de ces témoins qui vont chaque année au moment du concours national de la Résistance et de la Déportation, dans les lycées, les collèges, les écoles professionnelles et autres, vers les jeunes générations pour que ces jeunes sachent ce que les mots "Résistance

et Déportation" comportent dans l'histoire de notre pays et la prise de conscience qui leur incombe pour préserver l'Avenir. Car, aujourd'hui, nous voyons resurgir les vieux démons qui s'appellent racisme, fascisme, intolérance, violence. Avec toute sa détermination de femme résistante, elle nous dit à tous de lutter pour un monde plus tolérant et plus digne, plus égalitaire, un monde de paix.

Jacky, tu es Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la médaille militaire, croix de guerre avec palme 1939/1945, croix du combattant volontaire de la Résistance Intérieure Française.

Aussi, la ville de Barjac est très fière de te compter parmi ses concitoyens et au nom du Conseil Municipal unanime, j'ai le grand plaisir de te nommer "Citoyenne d'Honneur" de la ville de BARJAC.

Michèle PELATANT



ETIENNE SIBERT

Etienne SIBERT est arrivé à BARJAC en 1977. Il venait de LYON où son père était employé de soierie. Né en 1916, dans une famille de six enfants, il obtient avec beaucoup de mérite et d'énormes sacrifices de ses parents, le Brevet Supérieur. Il devient Instituteur et dirige une école catholique pendant 25 ans. Ensuite, il deviendra Professeur d'enseignement de collègue à "Notre Dame de Bon Secours" en mathématiques-physique et ce, pendant 12 ans. Connaissent Etienne, nous savons son attention, sa patience pour les enfants, son horreur de l'ignorance mais aussi sa solidarité avec les plus faibles, les plus chancelants dans les études, défavorisés par une ambiance familiale comme on dit un peu vite

"socio-culturelle". Il veut que ses élèves les "pas doués" réussissent et sa bonté sévère est mobilisée pour atteindre ce but. Passionné par son métier, il agit pour en améliorer les conditions matérielles et morales : la paye, les horaires, les effectifs...

Pendant 12 ans, il est Trésorier du Syndicat C.F.D.T. du Rhône pour les Enseignants du privé et 2 ans, membre du Conseil Fédéral. Il prolonge son action syndicale en devenant trésorier d'une section lyonnaise du Parti Socialiste Unifié dont un des thèmes est la maîtrise par les gens eux-mêmes de tous les aspects de leur vie : l'autogestion en matière d'entreprise, refus de délégation de pouvoir en politique. A l'époque, c'était des idées d'avant garde et ô combien à l'ordre du jour maintenant.

A BARJAC, leurs 4 enfants élevés, avec Denise son épouse, il participe à la belle et courageuse aventure des soirées musicales de BARJAC aux côtés d'une équipe de copains, fans de musique en la Chapelle des Capucins.

Il oeuvre à R.P.O. également et depuis 5 ans, à la direction de la bibliothèque municipale dont toute l'équipe mérite d'être encouragée : Claude VERDIER, Georges SERGENT, Jeannine GOUNAUD et pour les enfants, Olga BOFILL, Marie-Rose VIVES, Michèle THEROND-DUCHEIX, Simone MATHIS, Barbara KLEMENTIK, Martine GINESTIERE, Angéline OZENNE, Kathia LOUVREL, Christine MARTOREL. Merci à tous et à toutes d'oeuvrer à la lecture publique.

Cette distinction sera suivie d'un autre encouragement avec la création d'une nouvelle et superbe bibliothèque à laquelle l'architecte Jean DE MARGERIE vous demandera de réfléchir avec lui.

Lecteur fidèle de "Témoignage Chrétien", Etienne SIBERT est attentif au mouvement de notre monde, à ses déséquilibres. Denise et lui, éprouvés par la perte d'un fils, savent au plus haut point combien il faut aimer aussi ceux qui n'ont pas la même route : les minorités, les étrangers et les amoureux de toutes sortes. En tant qu' élu et voisin, je suis particulièrement heureux, au nom du Maire Edouard CHAULET et du Conseil Municipal de vous remettre cette médaille d'honneur de la ville de BARJAC.

Sylvain BELIN

LES DOCUMENTS

Je n'aurai pas l'outrecuidance de vous raconter Félix Leclerc, Jean Dufour et Jacques Bertin l'ont fait incomparablement dans leurs livres, je veux simplement parler des petits bonheurs que m'a procurés la chanson, celle de Félix Leclerc en particulier, des petits bonheurs qui jalonnent ma vie comme les pierres d'un gué, qui permettent de passer les orages de l'actualité sans trop se mouiller.

Si j'avais à résumer mon enfance, je dirais Chevalier, Piaf, Tino Rossi, Trénet... Et ma jeunesse se résume en un mot : coulisses. C'était moi, le furtif de l'entrée des artistes. C'était moi, l'ombre dans les coulisses, derrière les pendillons, enfin toléré dans les loges ; j'ai eu la chance d'être admis dans l'intimité des plus grands, d'être leur amis : Yves Montand à ses débuts quand nous étions communistes, c'était avant qu'il se prenne pour Reagan... Paix à ses... à sa dépouille !

Catherine SAUVAGE, qui vient de nous quitter elle aussi, Catherine la Grande ! cette jeune fille était notre mère poule à nous tous qui avons bousculé dans le désordre son étroit studio de la rue Orcher à Montmartre, Boris Vian, Brassens, Brel, Léo Ferré... (on dirait la chanson de Trénet !)

Victor Hugo raconte qu'il y avait, au château de Paris une grande cave longue située en contrebas, au-dessous du niveau de la Seine. Elle n'avait ni fenêtre ni soupiraux. L'unique ouverture était la porte, les hommes pouvaient y entrer, l'air, non. Cette cave avait pour plafond une voûte de pierre et pour plancher, 30 cm de boue. A trois mètres au-dessus du sol, une longue poutre massive traversait ce souterrain de part en part ; de cette poutre pendaient, de distance en distance, des chaînes d'un mètre de long, et à l'extrémité de ces chaînes il y avait des carcans. On murtait dans cette cave les hommes condamnés aux galères jusqu'au jour du départ pour Toulon. Les chaînes, ces bras pendants, et les carcans, ces mains ouvertes, prenaient ces misérables par le cou. On les rivait et on les laissait là. La chaîne était trop courte, ils ne pouvaient se coucher. Ils restaient immobiles dans cette cave, dans cette nuit, sous cette poutre, presque perdus, obligés à des efforts inouïs pour atteindre au pain ou à la cruche. La voûte sur la tête, la boue jusqu'à mi-jambe, leurs excréments coulant sur leurs jarrets, écartelés de fatigue, ployant aux hanches et aux genoux,

I y en a tant qui parlent longuement pour dire qu'ils n'ont rien à dire et qui le disent si mal que le silence serait plus beau...

Nous avons écouté, et entendu, une scientifique et un écrivain.

Quels superbes présents et gages de confiance et d'amitié, les textes qu'ils nous autorisent à vous livrer !

Merci Mme FONTAINE de nous aider à penser notre vie rurale !

Merci Jean-Pierre CHABROL de n'être pas resté en coulisse à notre Festival ...

Merci Louis RAYMOND de nous aider à garder mémoire notre !

Edouard CHAULET

SAMEDI 25 JUILLET 98 - LE GRAVAS

HOMMAGE À FÉLIX LECLERC "CHANSONS DE PAROLE"

Les petits bonheurs de la chanson

par Jean-Pierre Chabrol

s'accrochant par les mains à la chaîne pour se reposer, ne pouvant dormir que debout, et réveillés à chaque instant par l'étranglement du carcan, quelqu'un ne se réveillait pas. Pour manger, ils faisaient monter avec leurs talons, le long de leur tibia jusqu'à leurs mains, leur pain qu'on jetait dans la boue.

Combien de temps demeuraient-ils ainsi ? Un mois, deux mois, six mois quelque fois, un resta une année. C'était l'antichambre des galères. On était mis là pour un nègre volé au roi. Dans ce séculier enfer, que faisaient-ils ? Ce qu'on peut faire dans un sépulcre, il agonisaient. Et ce qu'on peut faire en enfer, ils chantaient. Car où il n'y a plus d'espérance, le chant reste. Dans les eaux de Malte, quand une galère approchait, on entendait le chant des forçats avant d'entendre les rames. Le pauvre braconnier Surwhent qui avait traversé la prison-cave Châtelet disait : "Ce sont les rimes qui m'ont soutenus". C'est dans cette cave que sont nés presque tous les chansons d'argot. C'est de ce cachot du grand Châtelet de Paris que vient le mélancolique refrain de la galère de Montgomerly : "Timaloumisaine, timouamison." La plupart de ces chan-

sons sont lugubres, quelques unes sont gales, une est tendre :

lucaille est le théâtre du petit dardant. Mesurons notre chance de chanter librement au grand air. Je ne sais pas si c'est parce que, à 16 ans j'ai lu Victor Hugo, et qu'un peu, de ces mois passés avec la Gestapo aux fesses, je suis entré dans la clandestinité, mais j'ai toujours en moi, malgré le temps passé le pressentiment qu'un jour ou l'autre je serais dans un cachot, dans l'obscurité, aveugle ou aveuglé et que je ne pourrai survivre qu'en me chantant des chansons. C'est la raison pour laquelle je ne peux entendre des couplets qui me plaisent sans les réentendre, et j'ai de quoi tenir le coup ! Demandez à mes copains que j'épouse des nuits entières par mon interprétation approximative des romances populaires.

Ceux qui étaient de la bande à Catherine Sauvage n'étaient pas des culs coussus d'or, Brassens hantait alors l'impassé, il vivait dans une chambrette sans électricité et sans eau courante, j'étais le seul à posséder un véhicule : une Vespa. Dans l'ordre, à partir du guidon : le gros Chabrol, puis coince, le gros Brassens, et, cramponnée à lui, Catherine Sauvage, son petit

derrière sur le porte-bagages. Une nuit, nous nous sommes arrêtés devant le perron de l'Opéra où on donnait une grande réception avec gardes républicains au garde-à-vous au bout de chaque marche. Nous voulions voir monter les noctambules en or massif. La police nous a chassés ignominieusement : "Circulez, circulez, il n'y a rien à voir".

Mais stop ! si je me laissais aller, j'en raconterais, j'en raconterais... Félix Leclerc nous est arrivé, timidement. Avec sa grande leçon de simplicité, sa petite guitare rouge posée sur sa cuisse, il proposait ses couplets comme à des amis. Brassens, qui n'était pas tendre avec les gens du métier, répétait souvent : « Félix était le premier de l'opération guitare. Il avait une dévotion pour le chanteur Québécois.

A la fin de son premier séjour triomphal à Paris, Félix Leclerc est venu manger chez Brassens. Je me souviens qu'il a dit : "Georges, je vais entrer chez moi. Dans ma cuisine, je prendrai une chaise. Je la sortirai, je la planterai au milieu de mon pré, je m'assoierai, le dos à l'Europe, et je me dirai : Félix, c'est à toi que c'est arrivé tout ça ?"

Félix semait les petits bonheurs autour de lui et en particulier dans ma vie. La tournée que nous avons faite à trois : Félix Leclerc, Sébastien Marolo le génial guitariste andalou, et moi, nous l'avons appelé : les Trois Rivières : le Saint Laurent, le Guadalquivir, et le Luèche, mon torrent cévenol. Félix est venu chez moi à Chamborigaud, comme avant lui Brassens, Catherine Sauvage et mes autres amis. Il s'est retrouvé en Cévennes comme chez lui. Mon village de grands bavards a préservé jalousement sa tranquillité. Quand on demandait à quelqu'un du pays où était Félix Leclerc, il répondait qu'il ne savait pas. Un piler de bistrot a refusé un pourboire royal plutôt que de révéler le mas dans lequel Félix, Sébastien, Jean Dufour et moi-même, causions autour d'un feu de bois, tout pareil à ceux du Québec, qu'il était le seul témoin de nos propos à mi-voix. L'amitié vraie n'est pas tapageuse. Félix Leclerc, quand il passait au théâtre de la ville, c'était à 18 heures, devant une salle bondée de jeunes, enthousiastes. Après le spectacle, nous traversions la place du château, et dans la grande brasserie, il commandait pour nous des lamelles de bifteck cru qu'il fallait tremper dans de l'huile brûlante. Je n'aimais pas ça. Mais j'aimais Félix Leclerc.

LES DOCUMENTS

CONFÉRENCE DU 13 JUIN 98

La révolution rurale dans les campagnes contemporaines

par Geneviève Gavignaud-Fontaine



M. PERFETTINI : Professeur Histoire-Géographie - Conseiller général - Adjoint au budget de la ville de Nîmes

M. CHAULET : Maire accueillant ses collègues et présentant son pays

Mme GAVIGNAUD FONTAINE : Universitaire

M. PICHON et Pierre CHANTE : Professeurs Histoire-Géographie Cité scolaire d'Als

Auteur de nombreux ouvrages sur les campagnes (roussillonnaises, françaises, américaines), Geneviève Gavignaud-Fontaine a fait de la révolution rurale l'axe le plus pertinent de ses recherches. Professeur invitée aux Etats-Unis, en 1980-81, elle observe que la fin des paysans ne signifie pas la fin des campagnes : elle publie *La Révolution rurale. Essai à partir du cas américain* (Horvath, 1983).

La France, avec quelques décennies de retard, présente alors certains caractères comparables à la situation américaine : les populations des grandes villes étirent leur territoire résidentiel jusque dans les villages avoisinants. Mais, ailleurs, dans les pays de l'intérieur, la déprise humaine s'accroît, les friches galopent en conséquence. Les observateurs du rural se rangent désormais en deux camps antagonistes, celui du renouveau (voire de la renaissance) et celui de l'abandon (ou du vide). Historienne, Geneviève Gavignaud-Fontaine s'appuie sur la longue durée pour donner au concept de révolution rurale la force d'exprimer l'ensemble des mutations subies par les campagnes, leurs populations et leurs activités.

En 1996, l'auteur publie *La Révolution rurale dans la France contemporaine XVII-XXIe siècle* (L'Harmattan). Elle lui donne le sens d'une rupture dans l'histoire économique, sociale et culturelle de la France. Rupture à saisir dans le temps long de la civilisation occidentale et à considérer comme l'un des problèmes majeurs de cette fin de siècle.

Tel est le thème de la conférence faite par Geneviève Gavignaud-Fontaine, professeur des Universités, samedi 13 juin, à l'invitation de MM Chante et Pichon, membres de la Société des Professeurs d'histoire et géographie et de M. Le Maire de BARJAC, Edouard Chaulet. La France méditerranéenne, comme la France en général et l'ensemble des pays occidentaux, subissent, sous nos yeux une mutation sans précédent depuis le néolithique, époque qui a présidé à la fixation des populations occupées à cultiver le sol. En quelques décennies, s'est accélérée une redistribution des populations avec, pour pôles extrêmes, d'une part, accroissement de la pression démographique dans les anciens villages qui bordent les grandes villes et, d'autre part, désertification des zones reculées dites « arrière-pays » ou « pays de l'intérieur ». Cette nouvelle occupation du territoire témoigne du recul inexorable de l'ancienne civilisation rurale, si typiquement occidentale, et exprime l'élan conquérant d'un nouveau mode de vie économique, social, culturel qu'il est encore difficile de qualifier de « civilisation ». Cette mutation est ici qualifiée, en raison de son caractère de rupture profonde avec le passé, de révolution : une Révolution rurale qui ne se confond pas avec la Révolution agricole relative aux usages, structures et tech-

riques agraires ; elle l'englobe et la dépasse pour laisser la place à une nouvelle organisation de l'espace : les agriculteurs y sont beaucoup moins nombreux qu'autrefois, les vides laissés par leur exode sont comblés par des populations venues des villes pour résider à la campagne, tout en conservant un emploi urbain. Les territoires se redistribuent en zones attractives, dotées de « rentes de situation », économiques ou paysagères, et zones vouées à la friche, à l'abandon ou à servir de dépôt. Quoi qu'il en soit, les campagnes ont troqué leur physiologie paysanne contre une autre irrésistiblement moderne, voire déjà post moderne.

NOUVELLES CAMPAGNES MADE IN U.S.A.

C'est aux Etats-Unis qu'il faut rechercher les prémices d'une telle métamorphose. Les agglomérations de moins de deux mille cinq cent habitants (seul qui sert, outre-Atlantique, à identifier « la ville »), y sont nombreuses ; l'habitat y est généralement

dispersé, sur fond de pelouse, sans haie ni clôture, dans un décor richement arboré d'érables cuivrés ; les fermes parcimonieusement dispersées sur l'ensemble d'un territoire abandonné par des agriculteurs ; en somme, les campagnes américaines appartiennent la preuve dès les années 1960-1970, que la fin des paysans ne signifie pas pour elles la fin des ruraux.

Etant entendu que le rural désigne celui qui vit dans des agglomérations à population limitée (deux mille habitants seulement en France) alors que le paysan, comme l'agriculteur, désigne celui qui vit du travail de la terre et de son produit. Les statisticiens américains ont pris soin, très tôt, de distinguer les populations rurales agricoles (qui vivent à la campagne et travaillent la terre) et les populations rurales non agricoles (qui vivent à la campagne mais exercent une activité industrielle commerciale ou liée à divers « services »). La nuance se révèle fort utile pour comprendre les change-

ments qui affectent les campagnes américaines entre 1950 et 1970 : tandis que les populations agricoles passent de vingt-trois à huit millions, les populations non agricoles grimpent de trente à quarante-cinq millions ; formidable chasse-croisé qui pousse quinze millions de citoyens à abandonner leur activité et quinze autres millions de citoyens à vivre à leur place en exerçant une autre profession. Ces derniers viennent généralement des villes, alors en proie à une véritable exode urbain dû aux violences raciales des années 1960, à l'attraction exercée par les aires urbaines en raison des coûts de construction et des charges fiscales qui s'y pratiquent, largement inférieurs aux taux urbains. Les infrastructures routières et la vulgarisation automobile fournissent les moyens de l'étalement territorial des populations.

En 1970, les agriculteurs ne représentaient déjà plus que deux pour cent de la population active ; leur société avait été démantelée par un progrès technique galopant : une poignée seulement de producteurs étaient en mesure de nourrir le pays et d'exporter des surplus toujours croissants. Les populations rurales représentaient le quart de la population totale, elles ne travaillaient pas la terre pour la plupart d'entre elles, et assuraient la vitalité des campagnes « d'un nouveau style ».

Un nouveau style aisé à définir : les populations venues des villes ont transporté avec elles leur comportement et leur mode de vie ; elles s'étirent sur des espaces désormais balisés de maisons neuves à un étage maximum, comme elles l'avaient fait précédemment dans les banlieues urbaines (les suburbs). Ces populations continuent parfois à travailler dans les villes, elles entretiennent alors un mouvement pendulaire entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail, dans un rayon de cinquante kilomètres. Mais toutes ne dissolvent pas leur mode de vie. Les activités sont plus dispersées aux Etats-Unis qu'en France : les usines s'éparpillent loin des villes (cimenteries, construction mécanique, fabrication textiles) ; des activités tertiaires s'épanouissent à l'écart des fourmilières urbaines (centre de recherche, hôpitaux, universités...). Au total, le secteur tertiaire occupe sur les aires rurales, plus d'emplois que le secteur primaire (agriculteurs) et le secteur secondaire (industrie) réunis. Autant de preuves à mettre au compte d'une nouvelle distribution des activités sur le territoire américain qui prolonge, du moins en partie, la nouvelle distribution des populations : le cordon ombilical est rompu entre le peuplement et la terre qui a perdu sa traditionnelle vocation nourricière.

La civilisation urbaine s'est déversée sur les vastes espaces aménagés à l'usage d'une société moderne qui a réduit les agriculteurs à une expression minimale.

LES DOCUMENTS

LA FRANCE CHANGE DE PHYSIONOMIE

La France a suivi, avec quelques années de retard, la même situation : les villes et leurs populations ont triomphé des paysans et de leurs cultures. Les fondements de l'histoire occidentale s'en trouvent radicalement ébranlés. La révolution n'en est que plus spectaculaire. Elle s'est nourrie, comme aux Etats-Unis, de la révolution agricole lorsque celle-ci a libéré des populations et des territoires : depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la population agricole diminue de moitié tous les quinze ans (quatre millions en 1960, deux en 1975, un en 1990). Les experts annoncent sept cent mille agriculteurs pour l'an 2000, tout en précisant que trois cent cinquante mille suffiraient pour assurer la spectaculaire réussite économique de l'agriculture française.

L'état a rapidement entériné les effets de l'exode rural et agricole : les écoles, les bureaux de poste, les gares ont été fermés faute de fréquentation suffisante ; les petits commerçants ont suivi, les artisans ont périé. Dans certaines campagnes, les plus éloignées des grands axes de circulation, l'impression générale qui se dégage est celle d'une désertification croissante, d'une friche menaçante. Roger Bétaille a décrit cette France du vide en 1981. Les parlementaires ont ausculté ces terroirs exsangues dans les années qui ont suivi : le gouvernement a organisé une vaste consultation nationale, lancée à Mende le 1er juillet 1993, afin de tenter une revitalisation des zones aréolées. Pendant ce temps, les populations ont été toujours plus nombreuses à venir s'installer autour des villages situés dans l'orbite des villes les plus dynamiques. Les géographes ont repéré les premières manifestations de l'exode urbain entre les deux recensements de 1988 et 1975, concomitants d'un tarissement de l'exode rural dans les villages dotés d'une « rente de situation », puis d'une reprise démographique plus ou moins spectaculaire.

L'heure était aux « campagnes urbanisées », aux « villes éparpillées » voire à la « suburbanisation ». Mais l'observatoire ressit situé en ville et le phénomène était mesuré à l'aune de la ville. Il suffit de déplacer l'objectif, de s'intéresser au nouveau sort qui est réservé aux campagnes, pour faire d'importants constats. D'abord, il est important de préciser que ne sont concernés par la reprise démographique que les villages rattachés par la dynamique urbaine. Et encore faut-il prendre soin de dire qu'à elle seule, la dynamique démographique n'est pas suffisante pour conclure à un « renouveau », voire une « renaissance » des campagnes. Les populations concernées savent que, faute d'emplois, les chances d'expansion réelle d'une agglomération restent limitées. Ensuite, il est aisé de souligner qu'à l'ourdissement

des agglomérations à forte rente de situation, correspond un inexorable abandon des territoires jugés réfractaires au profit économique ; entre les deux, s'étendent des aires agricoles plus ou moins prospères mais avec toujours moins d'actifs. En d'autres termes, le « zonage rural » s'est diversifié, il reflète la nouvelle distribution des populations sur le territoire, et les nouvelles fonctions remplies par l'espace rural. La fonction résidentielle s'impose en premier lieu, qu'il s'agisse de résidences secondaires ou de résidences de retraités. L'emploi de ces deux dernières catégories est plus importante en France qu'aux Etats-Unis : après la côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon draine des flux croissants de populations âgées ou en quête de qualité de vie pour leurs moments de loisir. Flux générateurs d'emplois (soins ménagers, médicaux et paramédicaux...). La fonction touristique multiplie les emplois saisonniers là où l'or bleu de la mer, l'or blanc de la montagne ou l'or vert des oasis champêtres rafraichissants nourrissent les rêves les plus spéculatifs (gestionnaires de camping, de haras, de terrains de tennis, de golf, moniteurs en tous genres, serveurs de restaurants, hôtes à la ferme ou gîtes ruraux...). L'agotourisme est à la mode. Mais les activités récréatives ne durent qu'un temps, et, en période de récession, elles sont peu stimulées par des portefeuilles déprimés.

Si l'agro-alimentaire entretient en fort excédent les balances du commerce et des paiements, il n'est plus considéré comme gagnant d'emplois : le secteur est largement automatisé et l'emploi se fait rare, tant dans les conserveries de fruits et légumes que les laiteries... Quand au secteur de l'artisanat et de l'industrie, les temps ne sont plus à l'optimisme, à l'exception de quelques expériences aussi isolées que rares : les usines sont plus nombreuses à fermer leurs portes qu'à les ouvrir à la campagne. La redistribution économique ne suit pas, en France, la redistribution des populations. Malgré les progrès de l'informatique, des télécommunications, les entrepreneurs continuent à redouter l'éloignement des centres de décision. Les effets et les séductions de la centralisation à la française se prolongent par-delà la politique de décentralisation administrative imposée dans les années 1980. Quelques louables tentatives sont à citer : ici, les facilités offertes à des jeunes ménages pour s'installer au village (ventes de terrain à prix réduit, prêt de locaux gratuits...). Au total, les espoirs déçus l'emportent sur l'efficacité du résultat. Les reprises d'ateliers ou de boutiques ne sont pas assurées, les repreneurs sont rares, les frais de transmission jugés trop lourds, les réductions de fiscalités insuffisantes.

La tertiarisation des campagnes ne s'est pas emballée, les services s'éloignent peu

des centres urbains. Les encouragements à l'agriculture biologique, à la production labellisée (A.O.C.) à la culture environnementale (entretien de l'espace), de la nature n'ont pas encore réussi à vaincre les dernières résistances, même si des actions novatrices émaillent les exploitations de réussites louables.

Les promoteurs de l'aménagement de l'espace n'ont pas dit leurs derniers mots. La gestion des zones rurales (85% du territoire national) constitue un enjeu pour le siècle qui point : comment se fera la maîtrise d'un tel espace et au profit de qui ? L'avenir des campagnes se résumera-t-il à la définition d'une ruralité à consommer sous forme de résidence ou de loisir ? Les populations renonceraient-elles à leurs droits d'usage hérités des temps anciens, et accepteraient-elles de se soumettre à des règlements de plus en plus limitatifs, à des restrictions de circulation imposées par la multiplication des cultures et des chiens méchants ? Bref, les populations locales accepteraient-elles de se soumettre à une législation française et européenne de plus en plus restrictive quant à leurs droits et leurs usages ?

Pendant ce temps, l'INSEE a défini de nouvelles aires urbaines (1990), suivant en cela la classification américaine des urbanized areas (1950), misant sur la métropolisation de l'espace au service de l'économie-monde. Une telle structuration du territoire à l'avantage d'intégrer les agglomérations rurales qui gravitent autour des pôles urbains pourvoyeurs d'emploi dans la dynamique démographique et économique englobante ; même si celle-ci n'est pas exempte d'à-coups. Les problèmes posés par une ruralité réduite à son expression excentrée paraissent moins urgents à résoudre : plus juste répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), allègement fiscal, définition d'un nouveau statut de la pluriactivité... La culture du profit n'est pas prête à balayer en rebata devant la culture du territoire. Or les Américains tirent les sonnettes d'alarme sur les aires urbaines, ils dénoncent pêle-mêle, le trop plein d'individualisme, la désolation du paysage des campagnes défigurées, les méfaits de la pollution. Plus grave encore, le coût économique de la dissociation lieu de résidence-lieu de travail est montré du doigt, la déstructuration de sociétés mêlées en occupation, ils sont une poignée de sociologues, d'architectes, de paysagistes à faire les lièges des vices de l'existence « éclatée » et à réfléchir sur une nouvelle vision du bien commun. A leurs yeux, sont désormais prioritaires l'humanisation des paysages, le resserrement des liens pour une meilleure cohésion sociale, la redécouverte de « l'art civique » fondé sur les vertus publiques. Et le caractère rural ferait, selon eux, partie intégrante de la vertu publique. Ils inventent un nouveau credo « ni land we trust ». Dans le Massachusetts, une équipe de cher-

cheurs « découvre » que pour préserver le caractère rural d'un lieu, 50% au moins de la terre doit rester en production agricole. Et, cette condition remplie, l'aire devient porteuse d'un fort potentiel de développement en tous genres. Un architecte wright-gardiste de San Francisco « invente » pour le rééquilibrage de la vie dans le Sacramento County, des « poches piétonnes », soit des agglomérations de moins de cinq mille habitants d'est-à-dire, à échelle humaine, où tout accès aux services peut se faire « à pieds ».

POUR CONCLURE LA REDE-COUEVERTE DE LA NOTION DE CENTRALITE VILLAGEOISE

D'Est en Ouest, le diagnostic s'uniformise : le gâchis des paysages joint à la dévitalité des agglomérations laisse présager à la société américaine des lendemains qui déchantent, qu'il convient de combattre sans tarder. Les industriels du tourisme ne peuvent que déplorer les dégradations du paysage agricole (tel le paysage laïc du Vermont) ; les populations souffrent de l'isolement existentiel confirmées entre maisons privées et voitures privées ; les planificateurs de l'avenir s'interrogent : comment transformer les populations en membres de véritables communautés ? Comment développer l'esprit communautaire, celui-là même qui disaient les ancêtres, faisant la force des sociétés d'autoctones ?

Les idées ne manquent pas à la fin du XXe siècle : il est temps d'abandonner l'individualisme, ce fétiche des temps modernes qui conduit, nul n'en doute aujourd'hui, à la désagrégation des liens sociaux. Pour ce faire, il reste à redécouvrir les vertus de la vie publique, créer des transports publics efficaces, ce qui, en outre, aurait mérite de procurer des économies d'énergie et de réduire la pollution. Autant de projets qui visent, ni plus ni moins, à reconquérir l'art perdu du sens commun, à formuler des nouvelles règles pour construire des lieux de vie de « qualité durable », de « caractère mémorable », afin de renouer avec la permanence, celle qui, par-delà les générations, relie « aux profondeurs de l'existence ». Les héritiers de la civilisation millénaire que nous sommes ne peuvent que s'interroger au moment où les planificateurs américains lancent un défi en apparence insurmontable : « la culture urbaine qui respecte l'échelle humaine et la complexité des besoins urbains a été perdue, oubliée. Vous ne la trouverez pas dans les programmes des grandes écoles et si vous êtes intéressés par le sujet, vous devez vous-même dépoussiérer les vieux textes... »

Ce n'est pas dans les textes poussiéreux, mais sous nos yeux, que nous avons le répit : l'héritage médiéval nous légue

MIEUX CONNAÎTRE SON VILLAGE

Hôtel des Barons de la Gorce

La construction de cette résidence privée, connue sous le nom d'hôtel des barons de La GORCE ou des Combiens, était surtout célèbre, avant son saccage, par sa Porte Renaissance, attribuée par erreur à l'époque de Louis XII, mais de style fin de la Renaissance.

C'est aujourd'hui l'hôtel-restaurant du Centre, dont l'entrée, de nos jours, se trouve sur le Jeu de Ballon (1), actuelle avenue Charles Guynet, mais il n'en pas toujours été ainsi car l'entrée principale alors, donnait sur la belle place Renaissance actuelle (2).

Il est vraiment regrettable que, pour des questions cupides, les anciens propriétaires aient dévasté et détruit à jamais, toute la partie arrière de ce bel immeuble et, ce qui est encore plus scandaleux, c'est que les percements de fenêtres, surélévation d'étage, constructions diverses aient pu se perpétrer avec l'accord ou les autorisations intéressées, tacites, passifs, laxistes ou le clientélisme des diverses autorités, mairie, Ponts et Chaussées, direction du Patrimoine, architecte des bâtiments de France... Si sur le plan légal on a le bonheur d'être propriétaire et de jouir d'un patrimoine architectural, quelquefois acquis à peu de frais ou d'efforts, il faut bien se dire que moralement nous n'en sommes que les dépositaires et nous avons le devoir indélébile de le transmettre intact aux générations futures.

C'est une forme de respect que nous devons à nos grands anciens pour leur bel



ouvrage laissé et leurs peines et souffrances. Il en est de même pour tous autres vestiges, chapelles, châteaux, capitelles... bien trop souvent pillés, sans vergogne et sans conscience, par leur propriétaire pour en récupérer les pierres. On a donc des ren-

seignements très précis sur la date de construction, sa situation dans la ville, touchant les ramparts (murailles) de la ville, les matériaux utilisés, leur mise en œuvre, les délais de construction, son coût... grâce à des documents que j'ai pu retrouver dans

les différentes Archives Départementales Nîmes, Montpellier ou Privas.

L'hôtel complet et sa très belle façade furent édifiés de 1602 à 1605. Son constructeur s'appela Jacques de Beauvoir du Roure, (3), coseigneur de Barjac et seigneur de Plozman (4), cadet de la célèbre Maison des du Roure.

Dans le journal très intéressant de son petit-fils Jacques de Beauvoir du Roure (1638 - 1707), celui-ci rapporte que dès 1602, son grand-père, Jacques de Beauvoir du Roure, voulant fixer sa résidence à Barjac :

«... dans le dessin de cet établissement ledit Sr. de Beauvoir jouissant de la maison que led. Sieur de la Bastide avoit donniee à sa fille et voulant y aggrandir son logement, il fit jeter le fondement du quartier neuf dont il baille les pris faits à Sartret et à Carrière comme il est contenu aux contrats que j'ai dans le présent livre »

Les premiers travaux furent confiés le 25 Février 1602 à Robert Sartret, maître maçon de Barjac (5), sur l'emplacement d'une autre maison au lieu dit Tibaut Vert ou Combiens, nom que conserva quelque temps l'édifice, dans l'année qui suivit le premier mariage de Jacques de Beauvoir du Roure avec Gabrielle de Sautel, de La Bastide de Virac.

Deux années après, pour un nouveau privilège, on fait appel à un nouveau maître d'œuvre, Claude Carrière, originaire de Montpellier, établi à Barjac depuis peu, ce

SUITE DE LA PAGE 37

La révolution rurale dans les campagnes contemporaines

encore intact - ou presque - un tissu de villages de quelques centaines d'habitants entre lesquels s'épandent des bourgs un peu plus denses, lesquels dessinent un réseau de sociabilité et de potentiel économique qui ne demande qu'à être pris en considération. Faudra-t-il attendre que la France ait définitivement atteint le niveau américain de désorganisation sociale et de gaspillage environnemental pour comprendre que l'habitat hérité du passé, conserve, intact, son potentiel de développement économique, social (privé et public), culturel ? Plus grave encore, nous disent les observateurs américains :

« Attention », préviennent-ils en effet : ils ont déjà remarqué combien certains lieux affectent la sensibilité des adultes (retrouver la maison de son enfance...) et combien certaines modifications de l'environnement se répercutent sur la vie quotidienne (santé, intelligence). Ainsi, il est vérifiable que des enfants en rupture totale avec la campagne (méconnaissance

totale des animaux de ferme, des plantes de jardin) n'atteignent jamais l'équilibre mental de leurs congénères élevés en harmonie avec la nature. D'autres observateurs dénoncent les dégâts occasionnés dans les paysages urbains (passage d'une rocade dans un quartier résidentiel) ou ruraux (rides provoqués par les récentes évolutions économiques et sociales). Dans le but de rendre aux Etats-Unis le niveau de développement auquel ce pays peut prétendre, sociologues et architectes proposent alors des solutions pour transformer les lieux les plus défigurés par la société contemporaine, ils mettent en perspective de nouveaux usages des espaces et des paysages.

Par dessus tout, la campagne est considérée comme le terrain de prédilection où peuvent s'exprimer les créativité paysagères et architecturales, tandis que la ville est, elle, considérée comme le terrain où se joue l'avenir de la société : les villes et

demain rempliront-elles les conditions d'une vie harmonieuse ? ou, si la civilisation parvient à développer la valeur publique, répond T. Hiss qui s'empresse de préciser que le caractère rural fait partie intégrante de cette valeur publique. Les campagnes, pour nous des villes...

Ainsi villes et campagnes ont-elles un destin scellé, dans l'avenir comme dans le passé. Faudra-t-il, demain, en Languedoc, comme aux Etats-Unis, réinventer nos villages judicieusement situés sur des hauteurs de façon à gaspiller le moins possible de terres cultivables ? Semés autour de la place afin de garantir la cohésion sociale et de laisser l'esprit communautaire se dérouler le long des rues, au gré des lieux publics (mairie-école-voivie) et sous la protection du clocher de l'église ? Faudra-t-il, un jour, reconstruire, nos petites garanties de satisfactions économiques (artisans-commerçants, administratives (gendarmérie - P et T - perception-collège), sociales (professions médicales et paramédicales -

notaires - loisis) et sous genres ? Et aux distances parcourables "à pieds" ?

Faudra-t-il, enfin, avoir besoin de redonner aux enfants la curiosité de la nature animale et végétale, le goût de l'harmonie céleste, le mystère du silence nocturne ?

Si est vital que le bon sens mène le monde, nos compatriotes s'empresseront de préserver le trésor que leur ont légué leurs ancêtres : et que la générosité commande de partager avec les cousins d'Amérique qui ont mis à profit des siècles de progrès pour découvrir qu'une fuite éperdue en avant conduit à bien des errements.

Mais où donc nos aïeux avaient-ils puisé tant de sagesse pour éviter de foncer en avant, tête baissée et pour transmettre, de génération en génération, ce savant équilibre qui donnait à leur vie tant de saveur ?

Et dont il nous reste un parfum si subtil que chacun peut retrouver à Barjac.

MIEUX CONNAÎTRE SON VILLAGE

Il devait s'occuper de travaux autrement important à faire au Château de Barjac. Et enfin, l'année suivante 1605, parachevement de l'ouvrage avec la grande porte d'entrée (l'actuelle Porte Renaissance).

Ainsi l'ensemble de l'édifice fut donc réalisé sous le règne d'Henri IV et non pas sous Louis XIII, comme indique par erreur dans certains documents.

L'hôtel devait être occupé par plusieurs générations de Beauvoir du Roure, avant de passer par alliance, au XVII^e siècle aux Merle de la Gorce, puis aux Pontbriant, de Boillène, qui le vendirent à la fin du XIX^e siècle. Et c'est dans cette magnifique et toute neuve demeure que lors de leur passage et séjour à Barjac les 5 et 6 juin 1629, Louis XIII et le cardinal de Richelieu, trouverent gîte et couvert (8).

Voici la teneur des deux priefacts confiés au maître-maçon :

"le 12 Février 1604, priefact baillé par noble Jacques du Roure sgr. de Beauvoir, habitant de Barjac à Mre. Claude CARRIÈRE, maçon, natif de Montpellier et habitant Barjac de la besogne qui s'en suit :

"S'est une maison ou membre d'icelle dans la ville de Barjac, lieu appelé de l'Abaud vers sise de Comblair depuis l'entrée de la grande porte principale d'icelle maison jusqu'à la muraille de ladite ville de Barjac et premièrement sera tenu ledit Mre. Carrière comme à promis être à l'entrée ladite porte une voultre ou croche à voultre d'aisselle de tout de pierre de taille avec une porte du côté du levant pour entrer à l'estable et de l'autre côté du couchant un arc qui aura douze pans de jour pour entrer au porche et basse court.

(Item) au bout duquel arc tirera une muraille droite ligne jusque aux murs de la ville laquelle sera faite tout de pierre de taille de cinq canes d'hauteur de façon ionique sans le fondement avec son espaisseur nécessaire en icelle muraille y fera cinq fenestres crozières assavoir deux à la salle basse et trois à la salle ou chambre haute et une porte sortant de ladite chambre pour entrer à la galerie le long des murs de ladite ville enrichie comme la montrée.

(Item) fera autre muraille au travers commençant au sud, arc de pierre de taille au milieu de laquelle sera basse y aura une porte à la façon ionique honorable suivant les ordres d'aveur comme dessus et de l'autre côté qui est du levant, la muraille sera bâtie de pierre boudrière avec une fenestre deuy crozières au membre d'en haut et deux portes pour entrer et sortir au cabinet que ledit Carrière sera tenu leur frère au triangle du mur de la ville joignant la chambre aussi y fera une demye crozières à chaque membre lequel cabinet sera voultée et bardée d'haute et de bas comme la salle basse sera voultée de

piere boudrière et le tout bardée d'haute et de bas sauf l'entrée de la grande porte.

(Item) sera tenu frère à ladite salle basse une cheminée avec sa... pareillement sera tenu frère un mur au-dessus ladite salle basse qui traversera la maison de pierre de taille faisant séparation de la salle haute avec la chambre et une porte aussi y construira le jambage d'une cheminée avec sa meye du caron sans mettre le manteau de ladite cheminée toute laquelle besogne sus espécifiée ledit Mre. Carrière sera tenu comme a promis avoir bien et dûment fait et parachevée dans quinze mois prochains venant commençant au premier jour de may aussi prochain avec despens dommages et intheret à faulte de ce faire et pour faire ladite besogne ledit sieur de Beauvoir sera tenu comme a promis la rendre et faire apporter tout le trait et choses nécessaires audit bastiment à pied d'oeuvre et de ladite besogne comme pierre, chaux et sable et autres choses nécessaires en icelle a ce que ledit Mre. Carrière et ses ouvriers ne demeurant en séjour à quoy ledit sgr. ne pourra estre astreint ny tenu jusqu'au premier mal prochain sinon de chaux et sable pour frère sortir les fondements hors de terre au premier jour de mai prochain audit Carrière de ladite besogne ledit sgr. de Beauvoir sera tenu comme a promis payer à icelui Carrière la somme de cinq livres tournois pour une chacune canne canée (7) tant dudit bastiment de murailles bardées et croches le tout à bon prix sans exception mesurant tant plain que vuides les croches par dessus les ronds, et les bardées par dessus le plain, les murailles, leurs hauteurs et longueurs en payement et pour avance de la susdite besogne ledit sgr. de Beauvoir sera tenu de payer audit Carrière au premier jour de mai prochain la somme de cent cinquante livres et pour la seconde paye le jour de la Magdeleine aussi prochain trois cent livres et ce construiement après de jour en jour à mesure que la besogne se fera laquelle besogne ledit sgr. ne la pourra faire quitter que ne soit parachevée ny aussi ledit Carrière entreprendre autre chose que le susd. ne soit faicte.

(Item) sera tenu ledit sgr. comme a promis donner et bailler au premier may prochain audit Mre. Carrière un veisseau (8) de bon vin de sept barreaux (9) ou environ qui sera par dessus le marché qui ne pourra être précompté toute laquelle besogne ledit sgr. lui payer au sus de cinq livres pour chacune canne canée comme dict est et tout ce dessus...

Fait et récté à Barjac dans la maison de Guillaume Toulouse, présents Claude Ligier, maçon, Not. Alzac, potier habitant de Saives.

Signés : de Beauvoir, Carrière, P. Montagnut, E. Faget, C. Ligier et le notaire.

1er Février 1605, prix fait baillé par noble Jacques du Roure, sgr. de Beauvoir à Mre. Claude Carrière, maçon natif de Montpellier et habitant à Barjac :

"...de frère et par frère la grande porte et tout le devant de la maison dudit seigneur appelée de Comblair verbalement et sans escript en la forme et manière espécifiées que lesd. parties ont voulu estre rédigées par escript comme s'en suit et à ceste cause ce jour huy led. sgr. de Beauvoir de son bon gré pour luy et les siens à l'advenir a voulu led. priefact y a fait et parachevée esme mis par escript suivant les conventions en premier lieu que led. Mre. Carrière estoit tenu et se chargeoit de faire et parfaire un grand portail à l'entrée de la maison dudit sgr. appelée de Comblair assise dans ladite ville de Barjac à la façon de ionique avec ses amoyries et les fenestres au dessus de l'ordre comite avec son arc qui mene, frises, figures et troffées et les creneaux au dessus du plus haut le tout de pierre de taille bien et dûment fait contenant led. portail fenestres et creneaux tout et devant de l'entrée de ladite maison laquelle besogne led. mestre Carrière promettoit lors de leurs conventions avoir faicte et parachevée dans un an prochain qui fut commencé ay mois de ... (7) de l'année mil six cens. moyennant le prix et somme de quatre cents cinquante livres payables en deux payements, le moitié au commencement et l'autre moitié besogne parachevée et avec ledit Carrière estoit tenu fournir pierres chaux et sable à ses despens tant seulement led. sieur estoit tenu payer le susdite somme et fournir audit Carrière des es et fistalles nécessaires pour estagir en faisant les basiments...

(1) - Actuelle avenue Charles Guynet, cette très ancienne appellation qui perdure de nos jours - et qu'il convient de maintenir sans esprit passéiste - remonte bien avant la Révolution sans doute de l'époque du rasement des murailles (ramparts) de la ville, du comblement des fossés et sur le nouvel espace délimité, sans doute que la jeunesse devait y pratiquer le célèbre et parfois dangereux "jeu de balle", ancêtre de notre rugby national.

(2) - Les vieux barjacois se souviennent encore de ce vieux quartier du Canton aux ruelles étroites et aux maisons insalubres et délabrées avant leur rasement pour laisser place à un espace aéré et ensoleillé.

(3) - Jacques de Beauvoir - si la famille des du Roure était prestigieuse - dont la branche cadette, du fait du droit d'aînesse qui régissait les familles, n'était pas trop argentée. Néanmoins il fit un riche mariage en épousant en premières noces, le 4 janvier 1601, Gabrielle de Sautel dont le père était le riche (et pas trop noble) seigneur de

La Bastide de Virac et qui dota sa fille de domaines et messons sis au mandement de Barjac. Seigneur des trois quarts de la baronnie de Barjac, Jacques de Beauvoir, vendit sa part au comte du Roure, son cousin germain, (de la branche aînée) pour la somme de 36.000 livres le 22 avril 1608.

(4) - Actuellement s'orthographiant Pizeman, hameau situé à gauche de la route, avant N.D. de Bon Secours.

(5) - Cette appellation désignait à l'époque, non seulement l'entrepreneur tel qu'on peut le concevoir aujourd'hui, mais également l'homme de l'art capable de réaliser un ouvrage mais également de concevoir des plans, c'est à dire un maître d'oeuvre ou un architecte. On voit d'ailleurs que c'était un lettré puisqu'il signe l'acte.

(6) - Cet épisode se situe vers la fin de la dernière "Guerre de Rohan", au moment où après avoir massacré presque toute la population (protestants et catholiques compris) de Privas, l'armée royale allait mettre le siège devant Alès, l'autre ville rebelle et c'est d'ailleurs quelques jours plus tard, le 14 juin 1629, que fut signée la Paix de Grèce d'Alès, par laquelle Rohan déposait les armes.

(7) - Mesure de longueur ou de surface sous l'Ancien Régime qui valait en équivalence, en mesure de Barjac, 1,991 mètre, c'est à dire à peu près 2 m, ce qui donne une surface de 4 mètres carrés actuels.

(8) - Charge valant 7 barreaux, mesure de Barjac ou 448 litres environ.

(9) - Barrai de Barjac valant 64,034 litres. Avec cet acte on prend connaissance, également, des travaux importants effectués au château de Barjac.

LOUIS RAYMOND
Président de R.P.O.

(1) - Archives du Gard, Fonds privé Merle de la Gorce, livre de raison de Jacques de Beauvoir du Roure " observations annuelles de notre famille" in-F° 248 p. signifié dernièrement par Rose Vincent dans son roman " le soleil et la roue ". Transcription faite par Y. Chassin du Guerry.

(2) - Jacques de Beauvoir du Roure co-sgr. de Barjac et sgr. de Pizeman épouse par contrat de

4 Janvier 1601 Dufour notaire, Gabriel de Sautel, fille de Claude de Sautel, sgr. de la Bastide de Virac et de Louise de Banne d'Avignon, dont il aura un fils ; devenu veuf, il convole en secondes nocces avec Bernadine de Furet de Saint Privat.

(3) - Archives du Gard, Fr. Dufour, notaire de Barjac 2-E-16/39

(4) - idem E 2 16/40.

LE COURRIER AU MINISTRE

MAIRIE DE BARIAC (GARD)
30430



TEL. 04 66 24 50 09
FAX. 04 66 24 54 36

Barjac le 05 mai 1998

Le Maire de Barjac
à
Messieurs le Ministre des Armées



Gendarmes et élus ruraux : une relation fidèle

Messieurs le Ministre,

Les craintes que j'avais exprimées lors de la rencontre entre la Gendarmerie et les Maires du Canton de voir les effectifs de la brigade diminuer étaient bien fondées !

Constatons :

La mise en place de l'appel téléphonique au "11" aboutissant, après 18 heures, au Centre Opérationnel de Nîmes a entraîné l'exploit de supprimer tous les flagrants délits. Ainsi, la victime, plutôt que de voir son agresseur saisi, doit se consacrer à une attention pour son assurance...

L'utilisation des véhicules pour assurer les déplacements de service est devenue systématique. Un métier à hauts risques demande des jeunes fibres vivants ! Les gens ne font pas la différence entre les risques de l'uniforme. Ils y voient que du bleu et croient que la brigade est la même.

Les moyens matériels de la Gendarmerie sont en partie dramatiquement, en regard, ceux des policiers, mais aux heures de notre temps, pénuries insurmontables.

Les tâches d'assurance à la circulation sont de plus en plus onéreuses, les de grands encombrements, aux Forpans (lignes, marchés, fêtes, courses...).

Au quotidien, on peut constater une "absence visible" sur le terrain, pour des affaires intraitées (que seule la Gendarmerie tient pour mensuel).

Après y être allé de notre côté, nous avons pu constater, voilà que le non remplacement d'un gendarme est annoncé qui ramènerait la brigade à 5 hommes !

Lors de nos discussions de la situation des maires du canton de Barjac, que je n'apprenais pas la démissionnaire visée à les convaincre qu'en milieu rural il y avait de moins en moins de population et de moins en moins de problèmes et qu'en conséquence, il fallait venir les Gendarmes pour les affecter là où il y avait plus de problèmes.

Ce nous avait fait le coup en 1985 pour les écoles maternelles : "Accepter de désorganiser les enfants de 2 à 5 ans, cela permettrait de scolariser ailleurs les 3 à 4 ans qui ne le sont pas". C'est toujours la vieille tactique qui consiste à créer le costume à Pierre pour ne donner que le pantalon à Paul, et qui prend les populations rurales pour des Français de second rang !

Bien sûr, si le costume pour manquer son mariage n'est pas supprimé, nous aide à l'accueil des militaires. Tous ceux qui veulent de la faire porter le képi de la discipline de la brigade toute entière ! Aussi pour à chaque à cet événement d'importance, et je l'honneur de continuer la perpétuation de notre idéal.

Le Capitaine, chargé de la préparation psychologique des élus à la réduction des effectifs de Gendarmerie justifiait "le mauvais coup" par une soit disant hausse de population, une soit disant diminution des actes de Gendarmerie et des plaintes des citoyens. La vérité est à l'inverse... Le recensement de l'an prochain le démontrera ! Le dernier recensement à 1990 indiquait déjà une augmentation de la population qui s'est accentuée depuis ; quant aux crimes et délits, il est indifférent à quelques kilomètres de la maglole de Lussan d'affirmer qu'ils diminuent en milieu rural et c'est avec la même exactitude : gendarmes brigades à St Privat de Chastagnac, j'en suis sûr en craignant à Barjac...

Alors que votre collègue Ministre de l'Intérieur dénonce à juste titre le danger de polices municipales frelées et asséchées, vous, Messieurs le Ministre des Armées, vous encouragez les maires à y avoir recours en organisant la pénurie des Gendarmes en milieu rural ; belle cohérence ! Aussi vive-vive au plaisir, revenez sur cette décision. Oui, les ruraux restent à leurs gendarmes, comme à leur "maison", à leur côté, à leur percepteur et leur portier...

Une France moderne, ce n'est pas le débet ou l'effacement, c'est une droite et juste harmonie.

Je vous prie de croire, Messieurs le Ministre, au l'assurance de ma considération distinguée.

Edouard Chauvet

EXPOSITION

Deux photographes exposent cinquante images au château de Barjac

Regards croisés sur la foire aux antiquités

■ Dans le cadre des festivités marquant la 50e édition de la célèbre foire à la brocante et aux antiquités, le comité d'expansion de Barjac (cher à Moss Tassy) et Edouard Chaubet, maire de la cité gardoise, ont apprécié l'initiative de deux photographes, Jean-François Gallier (collaborateur de Midi Libre) et Jean-Michel André (artisan à Barjac).

Ces derniers exposent cinquante photographies dans les salles du château, du 7 au 16 août, offrant aux amateurs de belles images, fruit de deux regards croisés non dénués de charme.

Jean-François Gallier propose ainsi sa « vision journalistique de la foire » en immortalisant le bonheur des antiquaires sous les plaines barjacoises.

Mais ces tranches de foire comprennent également les attitudes des chineurs, de certains personnages rencontrés entre deux stands et des bénévoles qui ne ménagent pas leur peine pour l'organisation de la manifestation.

L'artisan photographe, collaborateur de Midi Libre, a procédé à un choix méticuleux parmi les innombrables

images prises en vingt-quatre ans de foire. Pour lui, le rendez-vous barjacois constitue une véritable mine d'or pour des photos insolites (comme cet antiquaire posant derrière un mannequin qui lui ressemble) : « J'ai choisi le bon côté de la foire, celui qui est considéré. Barjac est un formidable lieu de rencontre. »

Ces vingt-cinq images, représentant la synthèse d'une multitude de reportages, sont complé-

Gens de foire et images artistiques

mentaires avec celles offertes par Jean-Michel André, photographe à Barjac depuis 1983.

La vision fait plus la part belle aux objets, détails artistiques, avec notamment beaucoup d'images de mannequins au regard énigmatique.

Depuis quinze ans, l'artisan barjacois a sillonné les allées de la foire aux antiquités pour un résultat déconcertant : « Contrairement à Jean-François Gallier, il y a peu de personnages, hormis le portrait d'une fille d'antiquaire. Ce qui se passe dans cette

exposition, c'est l'absence de contraintes. J'ai eu grand plaisir à la foire. »

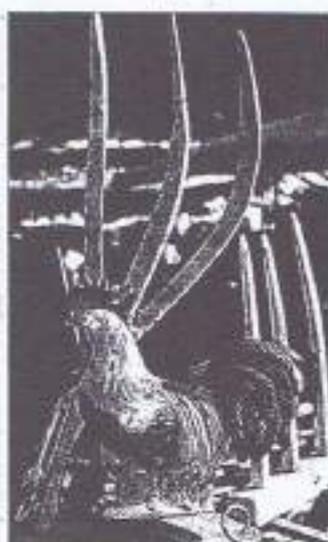
Jean-Michel André a pris ainsi de nombreux clichés des bûches recouvertes de gouttes de pluie, des insulés, un murir, autant d'images révélant une grande sensibilité, celle qui unit ces deux photographes, « amoureux » de la foire.

Dès ce vendredi soir, à 19 heures, date des trois jours de l'exposition, les visiteurs pourront admirer cinquante images restituées parfaitement l'atmosphère connue lors de cette véritable « Mécque » des chineurs.

Mais Jean-François Gallier et Jean-Michel André attendent avec beaucoup d'impatience le début de la 50e édition, le 12 août prochain, pour connaître le sentiment des antiquaires (certains se reconnaissent d'ailleurs avec surprise sur certaines photos).

Les deux photographes ont souhaité également ouvrir leur exposition par le portrait du regretté Jean Tassy, celui qui a eu la folle (mais excellente) idée de créer une foire à la brocante il y a maintenant vingt-six ans. Les cinquante images lui rendent finalement le meilleur des hommages. ■

Yves BARRY



L'une des images offertes lors de l'expo.

REVUE DE PRESSE

MIDI LIBRE 14/06/98

Les écoles et l'environnement

■ Sur proposition de Jacques Allio, de Familles Rurales, et Louis Raymond, de RPO, une réunion avait lieu dernièrement en mairie avec la participation de la municipalité, représentée par Mme Michèle Pelatan, adjointe à la Culture, les directrices et enseignants des deux écoles, les représentants des parents d'élèves pour déterminer la participation des écoles de Barjac aux Journées de l'Environnement et à la contribution financière des uns et des autres.

Le principe d'une approche du monde souterrain, en grotte non aménagée, était retenu avec l'explication facile et sans danger de la grotte du Barri avec un moniteur spéléo du centre sportif de Méjannes-

le-Clap et la connaissance de la forêt par Lucien Rouvière, technicien forestier de l'ONF.

Le transport par minibus des écoliers était pris en charge par la municipalité, la prestation du moniteur sur les 3 jours prévus, par les autres parties.

Finalement, la première sortie s'est très bien déroulée, 45 enfants étaient divisés en 4 groupes allant alternativement avec Lucien Rouvière et Yves, le moniteur. S'ils sortaient un peu boueux de la grotte, ils n'en étaient pas moins émerveillés par les stalactites, stalagmites et autres draperies aperçues à la lueur de leur lampe frontale, le repas du midi étant pris à l'Hermitage de Saint-Ferréol. ■



Regroupement avant le repas.

MIDI LIBRE 11/08/98

Georges Marquant est décédé dans sa 100^e année

■ L'ALLAIT avoir cent ans, cent ans de résistance et de combat pour la liberté soustraits au sort. Pour cela il avait connu deux fois la déportation, la première en 1915, la seconde en 1940. Cent ans donc depuis se soulever sur une planche le 26 août 1897 à Châlons qu'il cultiva toute sa vie, passionnément l'amour de la liberté.

Jean Riccio président de la section cantonale des déportés qui se réunissent à l'église de Georges Marquant.

En 1915, à l'âge de 16 ans, Georges Marquant est fait prisonnier. Après l'arrivée allemande occupant la région où il habitait, de signer l'engagement sans qu'il ne s'aperçoive pas de signer l'acte français. Pour se venger, il fut arrêté et déporté à Stolpen en Silésie. Il ne revint en France qu'en 1918. Il fut donc par ses activités pour et acte de résistance.

Mobilisé en 1939, il participa à l'occupation de la Libye et il resta en lui de ces années de guerre, ses actes de la guerre et de ceux qui se profilaient. C'est en 1940 qu'il adhère au sein d'un parti PCF. Engagement auquel il suivit fidèlement jusqu'à son dernier jour.

Il est mobilisé à l'âge de 42 ans, en 1939. La "brève le guerre", l'incompétence le First-major Bassein, la violence, la déshonneur, un engagement pas en 1940, le procès contact avec des unités engagés dans la libération. Il fut parmi les premiers groupes de TP de Charles Tillon. Ses



Georges Marquant avait reçu la visite du maire Edouard Chaubet lors de journée nationale de la déportation, le 22 avril dernier.

dimanche, itinéraire par les célèbres brigades spéciales, il se trouva au sein d'un groupe de résistants à l'occupation ; et sera alors pour lui la prison de Fresnes. Compagnon puis le long voyage vers la déportation à Mauthausen, Buchenwald puis le célèbre camp de Dora, ligne sous-terrain où furent construits les fusées V1 et V2. Malgré les conditions de survie inhumaines Georges et ses compagnons continuèrent leur résistance en sabotant le matériel de l'ennemi, dans un esprit de solidarité

Kovronbrück. C'est à ce lieu que mourut Georges et ses compagnons le 3 mai 45.

A son retour et après s'être rétabli une année, Georges Marquant reprit ses activités militantes et sera déporté Ugt. de son retour jusqu'à la mort.

En 1961, G. Marquant créa le Barjac pour la mémoire. Avec l'aide de nombreux bénévoles, il participa à l'organisation d'une exposition sur la résistance et la déportation, part à la tête de nombreux groupes départementaux de la

maire et de la justice du Souvenir français dans son village et au relief particulier. Il est aussi à l'origine de la section des anciens déportés des cantons de Barjac, St André et de la région de la zone du président d'honneur, jusqu'à son décès.

Tout également dans son village il ouvrit une bibliothèque qui continua ses activités et petits-rendus. Les sociétés cantonales, le maire Edouard Chaubet et son conseil municipal montrèrent leur intérêt pour la Croix de Guerre avec Palmes, de la Médaille Militaire et enfin en 1978, Roger Boucaut et Maurice Bolestin lui remirent la Légion d'honneur. Depuis 84 il avait été fait citoyen d'honneur de la commune de Barjac.

Ses obsèques furent célébrées devant une foule nombreuse qui continua ses activités et petits-rendus. Les sociétés cantonales, le maire Edouard Chaubet et son conseil municipal montrèrent leur intérêt pour l'honneur dont le dernier vacation fut associée par les déportés résistants. Maurice Bolestin conseiller de la légion d'honneur représenté par sa part le conseil général alors que Jean Chaubet représentait la section Tof (Jean-Paul Bolestin) qui se rendit à ses obsèques.

Edouard Chaubet en tant que maire et successeur du défunt créa le parcours de sa biographie exemplaire fidèle jusqu'à sa mort et ses engagements pour la Paix et la Liberté.

INNOVATION

Diversification chez "Unic Industrie SA" à Barjac

Un pont élévateur révolutionnaire

■ La société barjacoise "Unic Industrie SA" vient d'obtenir la certification communautaire européenne pour son pont élévateur oléo-pneumatique. Il s'agit du dernier né des ponts mobiles de levage de véhicule mis au point dans les ateliers barjacois.

Le P.D.G. de l'entreprise, leader mondial des ponts mobiles, André Théron, président de la CCI d'Alès, présente ce nouveau produit promis à un bel avenir : « Ce matériel a l'originalité de fonctionner avec un système oléo-pneumatique, c'est-à-dire sans électricité, seulement à l'air comprimé ! D'une charge nominale de deux tonnes, ce pont est plus spécialement conçu pour le travail en carrosserie, particulièrement pour le chargement des marbres.

Il faut savoir que les matériels de levage pour garages sont soumis à une réglementation très stricte. Ils doivent subir un contrôle opéré obligatoirement par un organisme

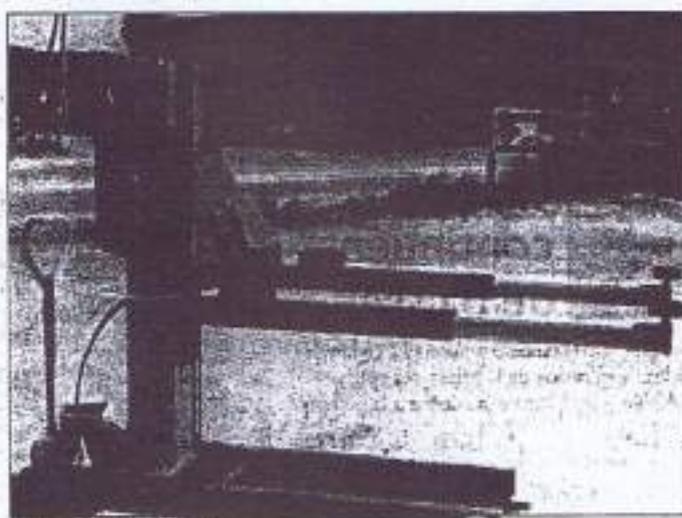
mandaté par le Communauté. Ces épreuves et essais ont été réalisés par l'Apave normande courant juillet. »

Le nouveau pont, dont le nom de type est CM2TOP, a été certifié et rejoint la gamme des ponts commercialisés par la société barjacoise dont le reste de la production avait été certifié en 96.

Le nouveau pont sera présenté au salon de Francfort "Automechanika" qui se tient en Allemagne du 15 au 20 septembre.

André Théron est plutôt confiant : « Après une période difficile en 96 et 97 qui correspond à la période où l'Etat subventionnait la vente de véhicules neufs, 98 marque pour nous une certaine reprise. Si durant la période des primes Balladur et Juppé, les garagistes investissaient peu, cette année, la tendance s'est inversée.

La mise sur le marché du pont élévateur oléo-pneumatique devrait accentuer cette



Le nouveau pont élévateur oléo-pneumatique d'Unic Industrie SA.

tendance à la reprise. J'attends beaucoup du salon de Francfort. »

L'entreprise Unic Industrie SA, qui emploie une quinzaine de personnes, est née à la fin des années cinquante.

Créée par un certain Char-

les Danzero qui avait mis au point la technique du pont élévateur mobile, l'entreprise a été rachetée par André Théron en 91. Elle produit actuellement une moyenne de 250 ponts par an. ■

Guy PRIVAT

Les vendanges ont été bonnes

■ Les différents itinéraires qui convergent vers la cave coopérative connaissent depuis le 15 septembre une belle fréquentation de tracteurs avec leur remorque remplie de raisins. Dès les premiers cépages blancs contrôlés, le degré s'annonçait prometteur. Grenache blanc et Marsanne étaient à plus de 13,5 degrés ; une petite charge de viognier approchait même les 14°. Les vins rouges et rosés, VDQS (vin délimité de qualité supérieure) embouteillés par la cave sont élaborés à base de cépage de Grenache rouge et Syrah.

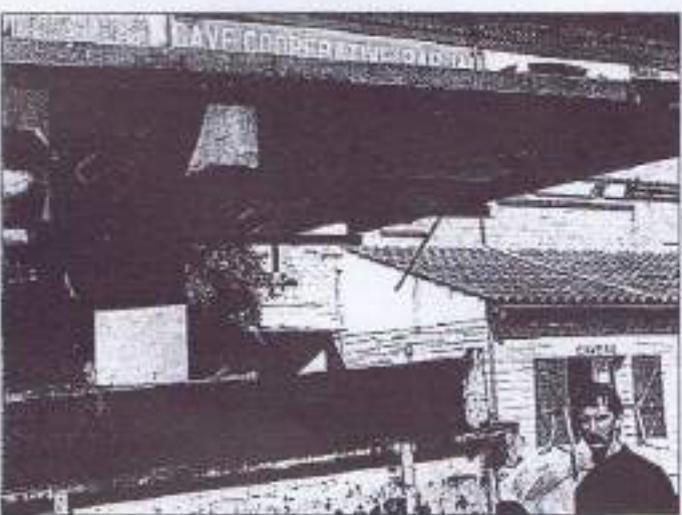
Les "vins de pays" sont à base de Cabernet Sauvignon, les cépages de complément étant le merlot, cinsault ou encore carignou. Le vin blanc est un assemblage de Grenache blanc (pour 70 %) et de Marsanne.

Les coopérateurs ont consenti des investissements

importants pour améliorer leurs produits, notamment pour maintenir une température constante pendant la fermentation.

Ici comme dans les autres caves, la sécheresse qui perdurait, laissait craindre une récolte quelconque. Fin août et début septembre, quelques pluies bienvenues ont donné du volume aux grains alors que le soleil est revenu avec le mistral, cela a permis une reconcentration des sucres et des arômes. Après deux semaines de collecte, le degré moyen enregistré se situe à 12,5°, un petit record pour la cave. Pour avoir goûté un jus de Syrah après fermentation, en dépit de l'âpreté et de la température de 25°, on constate que la matière est bien là avec une concentration exceptionnelle.

C'est autant de bonnes conditions pour que Jean-Michel Pilod, le gérant de la cave, en œnologie accompli, mette en



La cave en pleine activité, à droite le gérant, Jean-Michel Pilod.

œuvre toute l'alchimie appropriée afin que la cave alimente un marché en vins "VDQS" ou de "pays". La cave est à peu près la seule à produire dans le Gard les "Côtes du Vivarais", un vin de caractère. Depuis quelques années, on

attend un classement en AOC (appellation d'origine contrôlée). Alors, puisque l'année est bonne, on peut espérer que l'INAO tenant compte des efforts consentis et de la qualité obtenue, accorde enfin à la cave ce label envié. ■

Céréales : la "coopé" fait le plein

■ La récolte d'été a permis de confirmer les résultats des années antérieures quant à la confiance que les agriculteurs ont à leur coopérative.

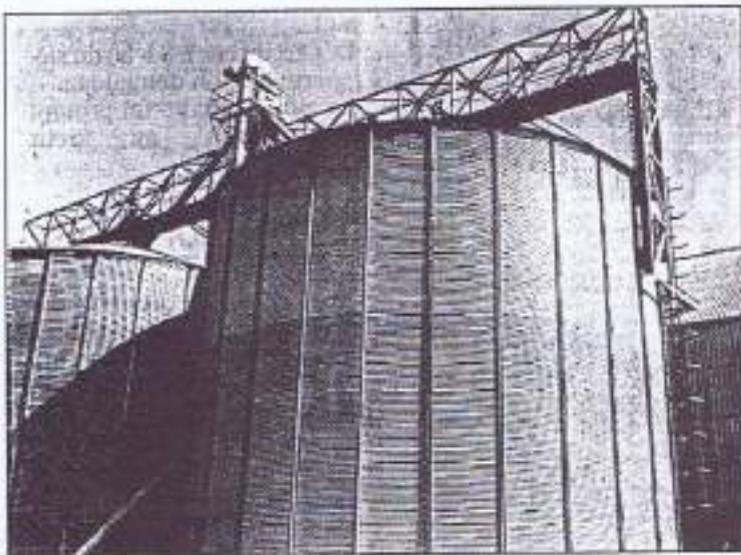
La collecte a été deux fois plus importante que celle enregistrée l'an passé.

Il est vrai cela n'est guère significatif puisque gel et sécheresse conjugués avaient fait du nord du Gard et de la basse Ardèche des zones particulièrement sinistrées.

Pour une qualité moyenne les rendements ont atteint entre 4 et 4,5 tonnes à l'hectare, ce qui est remarquable.

Avec l'ouverture d'un magasin et la consolidation de l'emploi tenu par Jean Taulelle, c'est un emploi et demi qui a été créé sur le site, ce qui a permis d'offrir, pendant la saison des récoltes, un service permanent aux agriculteurs de 7 à 21 heures, tous les jours, et d'être présents le week-end.

En ce qui concerne la coopérative de céréales de Bollène-Barjac, rendez-vous est



Les silos de 1.000 tonnes chacun sont pleins.

donné à tous les agriculteurs le mardi 13 octobre à 17 heures, salle du château, pour une réunion d'informations.

Le directeur de la coopérative, Denis Maucet, entretiendra les auditeurs sur les dernières dispositions concernant la politique agricole commune

(PAC) et le marché céréalier. Philippe Braun ingénieur ITCF (institut technique des céréales et des fourrages) apportera analyses des résultats et conseil sur les variétés et les semis d'automne. Une réunion identique est prévue le même jour à 20 h 30 à Beaulieu. •

Les mineurs ont fêté Sainte Barbe

■ A l'occasion de la Sainte Barbe, le récent collectif mis sur pied par les anciens mineurs CGT, a entrepris d'offrir et de porter un repas à tous ceux qui, âgés ou souffrants, membre de l'association, ne pouvaient participer à la sortie habituelle en car. Quatre équipes de deux retraités, se sont retrouvées la veille de la Sainte Barbe, à la "cuisine centrale" et se sont réparti le portage d'une trentaine de repas dans le canton, action qui a été le prétexte à raviver les souvenirs et communiquer chaleur et amitié.

Vendredi, jour de la sainte patronne, ils étaient plus de soixante à partir, par un beau soleil, pour le petit village de Lussas (Ardèche), anciens mineurs, épouses, veuves, auxquels s'étaient joints quelques amis. Avant que ne commencent les agapes, Gérard Monteils, le secrétaire des mineurs du canton, depuis plusieurs décennies, rappelait que la Sainte Barbe avait été pour eux, dans le passé, un symbole



Visite d'amitié pour la Sainte Barbe, M. et Mme Nadal, M. Monteils.

de lutte. Il égrenait les grandes dates de ces années où il avait fallu défendre désespérément, le statut du mineur, l'emploi, le pouvoir d'achat des retraités et pensions, enfin la protection sociale, dont actuellement, même à Barjac, le régime spécial est menacé du fait que pour les médecins, la con-

vention d'antan a perdu de son attrait. Après cette entrée en matière sérieuse, des choses qui devaient être dites, la joyeuse assemblée attaquait un menu alléchant. Il y eut aussi des interlignes : des chants, de la danse et des histoires, des blagues racontées avec l'accent et la langue d'ici. •

Barjac a fêté les cent ans de Jeanne Roure

Toujours bon pied bon œil, elle a travaillé jusqu'à 80 ans

Depuis très longtemps, Barjac s'avait pas complot de ce mariage. Mlle Jeanne Roure vient de célébrer ses cent ans. C'est elle qui, avant de filer l'étrivière, entourée de ses amis, avait demandé à ses proches et voisins, Jacques, François et Brigitte Roure, d'organiser cette réunion conviviale.

Françoise travailla avec beaucoup de dévouement les équipes de soins via l'association d'épaveurs, mais aussi de piano et de rimbaud comme si elle était de votre âge à nous.

De Françoise Roure et Lucile Divot ont célébré mariage à Barjac le 3 mars 1906, est née Jeanne le 14 novembre 1908 (sous Félix Faure).

Une vie
entière
au service
des autres

Elle était la chevronnée en chef de la famille, une aïeule et un être cultivé après elle.

— Lors mariage ont été les de nos amis. — En 1914, le guerre est déclarée.

Jeanne va travailler dans une fabrique de Saint-Etienne. Son mariage et son habileté font merveille. Elle n'a pas 20 ans quand elle se marie à son époque.

Se spécialisant dans la couture, elle a eu beaucoup de succès de plus dans les années vingt. La concurrence italienne mettra fin à son affaire en raison que la nécessité de s'occuper de la maison.

La, elle sera partie, aider les uns et les autres à trouver du travail, au logement. Elle réussira, elle réussira.

Peu de temps de décès, elle sera la, présente, au début des épaves, elle est



Mlle Roure, Mlle André, Jeanne Roure, F. Roure et la famille.

gère, l'habituée, maison délicate. Elle ne se décourage jamais.

A 80 ans, elle commence une carrière dans l'association. Elle collabore avec M. Jacques Muret, puis avec ses deux fils, Bertrand et François. Cela dure plus de 20 ans. Ce n'est qu'à 80 ans qu'elle passe à la retraite.

Aujourd'hui elle nous dit qu'elle se sentait mieux. Françoise Roure devant travailler au chant "Mlle Jeanne" de Mlle Arthur. Vous pouvez venir tout pour rendre témoignage, réjouir et ce qui est bien, bon et grand.

Si on peut venir en aide, être un peu par le patrimoine et recevoir par le revenu, puisse Dieu quelle paix de notre land de vieillesse.

Pour la famille, ces lignes sont le reflet parfait de l'image de Mlle Roure, la "Tante Jeanne".

Françoise Roure remercie tous les amis et la famille, présents pour ce 100e anniversaire, au nom de Mlle Roure et en particulier M. Claude, mère, M. Bruno, conseiller général, M. le curé, et M. Raymond de RPO, sous réserve tout son cœur de longue vie à Mlle Roure. *

L'ESB qualifiée en coupe

■ L'équipe réserve a subi une défaite inattendue (3 à 2) à Sautet. Sébastien Bénévent et Said ont été les buteurs du jour.

L'équipe première rencontrait La Grand-Combe en coupe Gard-Lodève (équipe évoluant en PH A). L'ESB allait dominer l'ensemble de la première mi-temps et c'est logiquement que Lionel Moulin ouvrait le score sur penalty suite à une faute de main d'un défenseur grand-combois.

Le début de la seconde période voyait une domination croissante de La Grand-Combe qui égalisait malgré quelques belles parades de Christophe List, auteur d'un très bon match. La fin du match était difficile sur le score de 1 à 1.

La prolongation était à l'avantage des canaris qui inscrivaient un deuxième but par Jérôme Louard, au terme d'une belle action collective.

En fin de prolongation (120) assurément le score grâce à Jérôme Louard. Profitant d'un contre, le but de qualification pour les 12e de finale était



Georges Peyroche.

marqué. Ce match était suivi par Georges Peyroche, ancien entraîneur du Paris Saint-Germain.

Sa présence est attendue également, ce week-end, pour l'entraînement de vendredi soir et le match du dimanche 13 décembre au stade municipal à 16 heures contre l'équipe du Giras-du-Roi. *

REVUE
DE
PRESSSE

Découverte archéologique

■ En se promenant sur l'ancienne voie romaine, dite Antonine, le jeune Benoît Ciaramella a fait une découverte intéressante pour le passé historique du village, des ossements humains à l'intérieur de ce qui, à première vue, peut paraître un caniveau.

Réagissant sagement et ne touchant à rien, contrairement à ce que certains auraient pu faire, il s'est empressé d'avertir Louis Raymond, le président de RPO.

Se rendant sur les lieux, celui-ci a constaté qu'il s'agissait d'une tombe à bâtière, probablement remontant aux premiers âges de la christianisation dans le Barjaquès, parfaitement orientée, la tête regardant en direction de Jérusalem.

Ayant prévenu le propriétaire du terrain, le maire de Barjac, la responsable régionale de l'archéologie et leurs amis du Gara, ces derniers sous la direction de Roland Scimia se



Roland Scimia en compagnie des membres du Gara et de RPO.

sont transportés à l'endroit de la trouvaille pour envisager les conditions de la fouille.

Edouard Chaulet, le maire de Barjac, toujours attentif à ce qui touche à notre patrimoine, était présent et c'est lui-même

qui a photographié le groupe.

Bravo et un grand merci à Benoît Ciaramella qui démontre ainsi que notre jeunesse possède encore de bons éléments. *

Visite de
Monsieur le Sous-Prefet
chez Anseim Kiefer



Bienvenue à Barjac !



ELECTIONS CANTONALES

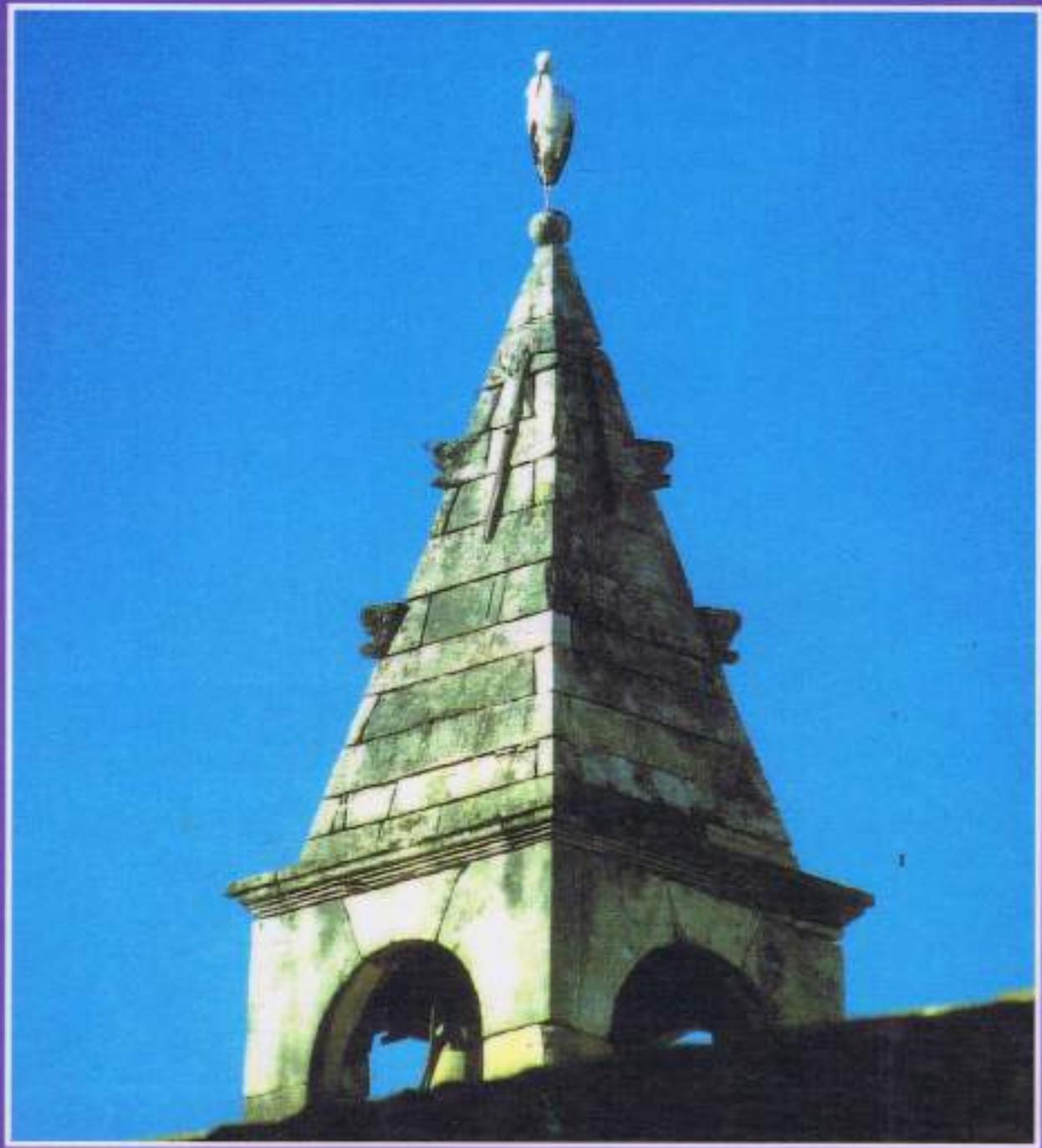
Le Président Jourmet

*Roux Bernard, réélu
avec 1159 voix*

*Chauvet Edouard, battu
avec 1127 voix*



*Patrick Malavieille, Député
Beranger Divot, élu Député
Junior par ses pairs
du CM2 de l'école publique*



Un passage remarqué...



BARJAC

REVUE MUNICIPALE 1998

Consultation sur place

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007096 0029